

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2206 - MARDI 13 JANVIER 2015



Lutte contre la pauvreté

Une campagne pour identifier 5000 ménages éligibles à l'aide

Une opération lancée hier par la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Emilienne Raoul, vise à identifier environ 5000 ménages congolais vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

Ciblant entre autres des personnes âgées, des femmes en-

ceintes et des enfants âgés de 0 à 14 ans, cette initiative leur ouvrira la porte de l'aide du projet Lisungi, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. « Je reste convaincue que le programme Lisungi appuiera la consolidation et l'harmonisation des pro-

grammes analogues existants, en remplaçant l'assistance sociale sporadique et fragmentée par une approche plus systématique et mieux à même de lutter efficacement contre la pauvreté », a souhaité la représentante de la Banque mondiale au Congo, Sylvie Dossou. [Page 7](#)

DRAME DE CHARLIE HEBDO

Denis Sassou N'Gouesso signe le livre de condoléances à l'ambassade de France



« Le peuple congolais et son gouvernement ont été bouleversés par l'odieuse agression perpétrée contre la France au siège du journal Charlie hebdo et dans un supermarché de Vincennes, agression qui a occasionné plusieurs morts et blessés. Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes terroristes horribles et effroyables qui ne sont pas seulement une vile et lâche attaque contre la France mais, au-delà

d'elle, une atteinte aux valeurs universelles de liberté, de justice et de fraternité. La réponse que chaque nation, depositaire de ces principes, doit opposer à cette inhumanité c'est l'intransigeance absolue. Le terrorisme est un péril qui n'épargne aucun pays. Contre cette menace mondiale, la communauté internationale doit s'unir pour agir sans atermolement. En s'inclinant avec respect devant la mémoire des victimes héroïques de cette cruelle barbarie, je présente au peuple français, dont je salue la dignité, et aux familles durement éprouvées, les condoléances du peuple congolais », a écrit le président de la République.

CENTRAFRIQUE

Les préparatifs du forum suscitent des contestations

Prévu dans la deuxième quinzaine du mois de février à Bangui, selon nos informations, le forum inter centrafricain se prépare sans désespérer afin de baliser le chemin des élections prévues au mois d'août dans ce pays. Les préparatifs ne se déroulent cependant pas sans discordance.

Dans une déclaration publiée hier à Bangui, le Parti de l'unité et de la reconstruction (PUR), une formation politique créée par des anciens proches de François Bozizé, a dénoncé l'absence de consensus dans la nomination, le 7 janvier, des 22 membres de la commission préparatoire du forum par

la présidente de transition, Catherine Samba-Panza.

Selon certaines sources à Bangui, une importante frange de forces vives centrafricaines manifeste son opposition à la participation de François Bozizé et Michel Djotodia à ces assises.

[Page 9](#)

MÉDIAS

Le groupe Adiac et l'ACI liés par un accord de partenariat

Le groupe Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), éditeur du quotidien Les Dépêches de Brazzaville et l'Agence congolaise d'information (ACI) viennent de sceller un contrat de vente d'informations en provenance des départements dont l'unique quotidien du Congo a besoin pour couvrir l'ensemble du territoire. Dans le cadre de cet accord, le groupe Adiac a aidé son partenaire à acquérir un matériel informatique dont le coût n'a pas été indiqué, afin de renforcer les capacités de ses bureaux départementaux.

« Ce partenariat est un appui à l'Agence congolaise d'information afin de l'aider à reconquérir sa place et jouer pleinement



La signature de l'accord par les deux parties

son rôle », a déclaré le président directeur général du groupe Adiac, Jean Paul Pigasse, après la signature du document avec le directeur général de l'ACI,

Anasth Wilfrid Mbossa, en présence du directeur de cabinet du ministre de la Communication, Auguste Kinzonzi.

[Page 5](#)

ÉDITORIAL
Malaise

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Malaise

Revenons quelques instants sur la grande marche pour la liberté et contre le terrorisme qui a marqué l'Histoire de la France dimanche, à Paris. Pour dire ceci que, bien évidemment, aucun commentateur n'a jugé bon de relever: à savoir que le très petit nombre d'hommes d'État venus de notre continent, l'Afrique, pour prendre part au deuil national témoigne d'un profond malaise.

Certes un Africain, le Président du Niger, marchait à la droite de François Hollande, mais cinq seulement de ses pairs figuraient dans le groupe de Chefs d'État qui l'entourait. Six au total donc pour un continent qui compte cinquante-sept pays, dont dix-sept entretiennent des relations dites « privilégiées » avec la France puisqu'ils ont vécu la même Histoire, parlent la même langue, partagent la même culture, usent indirectement de la même monnaie, défendent les mêmes valeurs, bref sont en principe les plus proches du peuple français.

Nous ne cessons ici même, depuis des années, d'écrire que la France, en prétendant toujours donner des leçons de morale politique et de bonne gouvernance à ses anciennes colonies, scie consciencieusement la branche sur laquelle elle est assise. Eh bien nous en avons eu dimanche, à Paris même, la démonstration lorsque l'Afrique dans son ensemble et l'Afrique francophone tout particulièrement se sont abstenues de témoigner à la face du monde leur solidarité avec le peuple français durement éprouvé par les tueries de Charlie Hebdo et de la Porte de Vincennes. Cela alors même que les Africains condamnent unanimement l'atteinte que celles-ci veulent porter à la liberté.

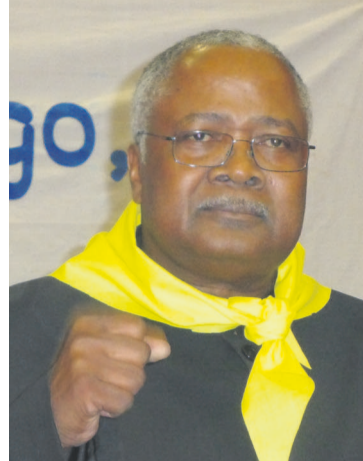
Le fait apparait d'autant plus frappant que partout, sur le continent, l'émotion provoquée par ces drames s'est exprimée, aussitôt les faits connus, à travers des déclarations officielles, des rencontres entre professionnels de la presse, des moments de silence ému, à travers même parfois des rassemblements et des marches spontanés. Il devrait être analysé, décrypté par ceux-là mêmes qui, en France, se posent en moralistes de la chose publique et se croient autorisés à prononcer des discours sur le sujet aussi vides de sens que dangereux pour l'avenir des relations entre l'Afrique et la France. Dans ce domaine, on l'a constaté une nouvelle fois dimanche, il y a urgence.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Dominique Nimi Madingou analyse le message de vœux du chef de l'Etat

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du Congrès africain pour le progrès (CAP) tenue le 9 janvier à Dolisie, dans le Niari, le vice-président chargé des relations extérieures de ce parti politique de l'opposition, Dominique Nimi Madingou a consacré une partie de son discours à l'analyse du message des vœux du président de la République.



Dominique Nimi Madingou

« Monsieur le président de la République, vous avez fait montre d'une habilité appréciable. Votre message plein de pondération a été différent de vos interventions parfois menaçantes de ces dernières années. Nombreux y ont trouvé de la ruse, des pièges. Il est vrai que l'on ne reste pas plus de trois décennies au sommet de l'Etat sans une dose de ruse, sans un certain savoir-faire », a-t-il relevé d'entrée de jeu.

Dans le domaine de la santé, a-t-il poursuivi, vous projetez de construire un hôpital général dans chaque département. Or, a-t-il insisté, actuellement, les maux qui minent les hôpitaux congolais sont entre autres le manque de personnel qualifié, l'absence de pharmaciens d'hôpitaux, l'absence de plateaux techniques adéquats. Des solutions alternatives moins oné-

reuses existent, au nombre desquelles, a-t-il fait remarquer, l'expérimentation des hospitalisations à domicile qui pourraient utiliser le personnel de santé qualifié aujourd'hui à la retraite. Et de noter: « Il faut également négocier des conditions décentes pour l'utilisation de la diaspora congolaise d'Europe et des Amériques qui est un gisement important de cadres, techniciens et employés compétents ».

S'agissant de l'enseignement les ministres concernés assistent impuissants à la baisse graduelle du niveau de formation. Les diplômés qui sont délivrés aux impétrants, fait-il expliquer, sont des visas pour le chômage.

Sur le volet politique, selon Dominique Nimi Madingou, le président de la République a raison de mettre en garde contre le retour aux violences qui ont engendré des guerres civiles et l'instabilité institutionnelles. « C'est de votre devoir, dit-il, de garantir la paix et la cohésion nationale. Ne pointez pas du doigt l'opposition qui ne possède ni armée ni milices et qui est foncièrement pour la paix ».

Pour l'orateur, le président de la République n'a pas abordé clairement la question sur le changement de la constitution. « Je reste persuadé que c'est très habile de votre part, mais sincère également. Autrement dit, comment résoudre un problème simple que vous avez vous-même voulu compliquer. Comment mettre en équation cette situation autrement que par le dialogue que vous avez judicieusement annoncé. L'ordre du jour de ce dialogue, son contenu font partie dudit dialogue. Seul un dialogue abouti vous permettra de sortir par le haut. Il pourrait ressembler à une négociation qui pourra déboucher sur un accord dans lequel toutes les parties seront gagnantes », a-t-il déclaré.

Roger Ngombé

MESSAGE DE VŒUX DU CHEF DE L'ÉTAT

La Caresco se réjouit de la prise en compte de ses préoccupations

Réunie le 8 janvier à son siège sous la direction de son président national, Bernard Yves Mahoungou Massila, la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) a réagi au message de fin d'année du chef de l'État rendu public le 31 décembre dernier.

Plate-forme de la société civile, la Caresco s'est réjouie de la prise en compte de ses préoc-

cupations déjà énoncées antérieurement. Il s'agit notamment de celles relatives à la consultation du souverain primaire, sur la préservation de la paix, de l'unité et de la concorde nationales ainsi que sur le respect des vertus du travail acharné dans un pays qui poursuit, souligne-t-elle, sa marche vers le développement. « La Caresco consciente des divisions de la classe politique congolaise dont

les joutes oratoires tournent autour de la modification ou du changement de la Constitution du 20 janvier 2002 demande aux parties prenantes d'intérioriser la maxime selon laquelle : Autant que cela dépend de vous, faire le tout pour vivre en paix avec tous », ont conclu les participants à cette rencontre.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbel Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-pressé et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ASSEMBLÉE NATIONALE

Justin Koumba favorable à la réforme institutionnelle

« L'Assemblée nationale est confrontée à une attente plus forte de la part du public qui est en droit de se poser des questions sur la capacité du Parlement à amener le gouvernement à rendre compte de son action », déclare le président de cette institution, Justin Koumba, lors de la présentation des vœux, le 10 janvier à Brazzaville.

« La légitimité politique de la décision en démocratie repose sur le débat public notamment, au Parlement surtout lorsqu'il s'agit de réformer les institutions. Nous adoptons des lois et tenons le gouvernement comptable de son action. De ce fait, l'Assemblée nationale est une institution centrale de la démocratie et l'expression de la souveraineté de la nation. Etant une institution politique, elle est le lieu de débats politiques, souvent conflictuels. Bien entendu, cela requiert de la méthode, de la tempérance surtout de la tolérance parce qu'il s'agit de la confrontation des différences sur des sujets qui opposent des individus dans la société », a renchéri le président de l'Assemblée nationale.

Cette institution entend, en cette année, poursuivre son action dans le cadre de la diplomatie parlementaire. Les groupes d'amitiés qui ont été mis en place ont la mission de donner un nouveau souffle à cette diplomatie. Ainsi, le président de ladite institution a exhorté les membres des groupes d'amitiés, des commissions per-

manentes, les cadres et agents à plus de dynamisme, d'efficacité, de disponibilité et d'ardeur au travail.

« L'Assemblée nationale est aussi un espace où, in fine, les politiques nationales sont forgées et les conflits de la société résolus par le dialogue et le compromis. C'est pourquoi, au fil du temps, il nous faut relever le défi d'une évolution permanente pour nous assurer que nous répondons de façon stratégique et efficace aux exigences du public en matière de représentation », a indiqué Justin Koumba.

Pour améliorer les conditions de transport de son personnel, la chambre basse du Parlement sera dotée de deux bus. Au plan administratif, les nominations prendront en compte les promotions internes. De même, pour favoriser la promotion des agents de l'Etat évoluant au sein de cette institution, des dispositions sont prises pour la tenue, au cours de cette année, de la Commission administrative paritaire d'avancement (CAPA).

Par ailleurs, pour améliorer le traitement des fonctionnaires



Justin Koumba saluant le deuxième secrétaire Joseph Kignoumbi Kia Mboundou

parlementaires et les mettre au même niveau de rémunération que les agents de l'Etat, le point d'indice passera à 250. D'autres dispositions sont envisagées pour améliorer les outils et les conditions de travail.

La construction du siège de cette institution suit, selon son président, la cadence de la coopération entre le gouvernement du Congo et celui de la Chine

qui s'est engagé à réaliser ce projet. Il faut rappeler que les études de faisabilité avaient été faites. À cet effet, un protocole d'accord a été signé entre l'Assemblée nationale, le Sénat et la coopération chinoise.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a condamné toutes les formes de violences. « L'Afrique reste le théâtre permanent des violences inédites.

Le terrorisme international pousse ses tentacules partout. Dans ce cadre, tout en condamnant toutes les formes de violences, nous continuerons de soutenir, sans réserve, l'action du président de la République qui s'implique résolument dans la recherche des solutions aux différents conflits qui minent notre continent », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoulou

VIE DES PARTIS

L'UP s'oppose au changement de la Constitution

Dans une déclaration rendue publique le 10 Janvier à Brazzaville, l'Union pour le progrès (UP) de Jean-Martin Mbemba a exprimé son opposition à un éventuel changement de l'actuelle Constitution en vigueur et à la tenue du référendum.

Dans cette déclaration, l'UP a rappelé que le débat sur la Constitution serait né des sphères du pouvoir et introduit par certaines personnalités proches du Parti au pouvoir. Le peuple, a fait remarquer ce parti, n'y a jamais pensé et n'en a jamais eu besoin. Pour l'UP, le seul moyen d'éviter au peuple de nouveaux malheurs consiste à mettre un terme à ce débat.

Quant au référendum que compte organiser le pouvoir si les débats sur le changement ou non de la Constitution persistaient, l'UP s'y oppose. Car, dit-elle, celui-ci sera anti-constitutionnel. L'article 86 de la Constitution en matière de référendum ne prescrit rien à propos du changement de la Constitution. Pour l'UP, le chef de l'Etat, n'a de choix que de continuer son mandat jusqu'à son terme et de laisser organiser en 2016, par une vraie Commission électorale nationale indépendante, (CENI), une élection présidentielle où il ne sera pas candidat. C'est la seule alternative honorable.

L'UP pense également que seul un large front des «anti-changements» de la Constitution en vigueur dans le pays et à la diaspora peut mettre fin à cette dérive antidémocratique. Enfin, tout en saluant le courage des partis alliés du PCT ainsi que certains éminents membres de ce parti qui se démarquent publiquement de sa position, l'UP lance un appel à tous les démocrates à tout mettre en œuvre pour l'organisation d'un front de refus au changement de l'ordre constitutionnel en vigueur d'ici à 2016.

Jean Jacques Koubemba

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des missions prescrites à chaque direction pour atteindre les objectifs 2015

Le ministre d'Etat, des Transports, de l'aviation et de la marine marchande, Rodolphe Adada, tient à des résultats plus probants en 2015. Pour atteindre cet objectif, le chef de département des transports a mis tout le monde à contribution, en prescrivant à chaque direction et/ou structure placée sous sa tutelle, des missions fermes et précises.

Rodolphe Adada a dévoilé la stratégie de son département, le 10 janvier à Brazzaville, à l'occasion des échanges de vœux, tenus en présence des ministres délégués placés sous son autorité.

Il s'agit notamment du ministre délégué à la marine marchande, Martin Parfait aimé Coussoud Mavoungou et celui des voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki.

En effet, en vue de prévoir un bilan positif en 2015, Rodolphe Adada a fixé à chaque direction, société et autres structures, parmi les onze intervenant dans son département, des objectifs à atteindre.

Deux missions essentielles ont été confiées à la compagnie de Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), l'une des épines dorsales de l'éco-

nomie congolaise. Elle devra donc, en premier, relancer de manière effective l'ensemble des chantiers arrêtés, parmi lesquels, en urgence, la réhabilitation du tunnel long et les travaux connexes ; la mise en service éminemment de nouvelles locomotives et du matériel ferroviaire qui devront arriver incessamment en vue d'améliorer l'offre de transport.

L'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), pour sa part, est enjointe à poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions correctrices mais aussi les formations spécialisées aux métiers de l'aviation civile.

Elle doit également poursuivre la mise en œuvre du programme de surveillance des exploitants aériens et domestiques, l'actualisation et la négociation des accords aériens afin d'élargir la desserte des lignes aériennes entre le Congo et les autres pays.

Ports de Pointe-Noire et Brazzaville

Comptés aussi parmi les secteurs vitaux et porteurs dans l'économie du pays, les ports autonomes de Brazzaville et Pointe-Noire ont aussi chacun, des missions particulières à remplir. S'agissant du

port de Pointe-Noire, hormis des projets à achever, pour l'année 2015, il va amorcer des études sur les coûts et la facilitation du passage portuaire des marchandises et renforcer la sécurité et la sûreté portuaire, conformément au code ISPS.

Ce port est aussi instruit à accompagner les sociétés minières, dans la recherche des solutions appropriées, à l'exportation des minerais, notamment la construction des terminaux minéraliers.

À propos du port autonome de Brazzaville, sa réhabilitation en cours va se poursuivre, avec l'objectif de signer un partenariat public-privé visant la concession de l'acconage ainsi que la manutention dans son sein.

D'autres directions et structures comme le Chantier naval et transports fluviaux ; le Conseil congolais des chargeurs ; le service commun des voies navigables ; la direction générale de la marine marchande ; la direction générale des transports terrestres ainsi que les différentes compagnies aériennes nationales ont reçu aussi des instructions fermes de la part de leur ministre, Rodolphe Adada.

Firmin Oyé



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 05556 87 87



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/PEEDU/2015 DU 9 JANVIER 2015
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'EXPERTISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PAVES DE BETON ET DU SYSTEME DE DRAINAGE DE L'AVENUE SONGOLO MBOTA RAFFINERIE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de l'expertise des travaux de construction en pavés de béton et du système de drainage de l'avenue Songolo Mbota Raffinerie, longue de 2200 ml.

Au cours de l'exécution des travaux sur cette voirie urbaine, il a été enregistré un dépassement significatif de quantités des purges réalisées ; ce qui a affecté considérablement le budget de cette activité.

L'expertise devra permettre au Gouvernement et à l'IDA de se former une opinion sur la (les) section(s) des purges, les profondeurs réelles des purges, la nature et les quantités des matériaux mis en œuvre pour la reconstitution des remblais techniques, le coût (base marché) des travaux supplémentaires liés aux purges réalisées.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats (consultants individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services objet de l'expertise (CV avec des références concernant la réalisation des expertises similaires, etc...).

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 février 2015 :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) - Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo -
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 09 janvier 2015.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./.

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Marcel Kombo-Kisi, le pasteur Antoine NDombolo Kintombo, Jean Paul Ngoko, Martine Ntsoni-Nguembo, Gilbert Mpika, Sylvain Intombo, Félix Nguembo, Jeanne Mfoutou informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur regrettée mère, la Diaconesse de l'Eglise Evangélique du Congo, la veuve Kintombo née Mboyo Nguembo Antoinette auront lieu ce mercredi 14 janvier 2015 à Pointe-Noire, au cimetière de Mvindoulou, selon le programme ci-après :
9H00 : Levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire
10H00 : Recueillement au domicile familial sis quartier Mpaka, 2e rue derrière l'immeuble JBZ
12H00 : Cérémonie religieuse à domicile
14H00 : Départ pour le cimetière de Mvindoulou
16H00 : Retour et fin de la cérémonie



IN MEMORIAM



15 janvier 2007-
15 janvier 2015
Voici huit(8) ans déjà, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel de rappeler à lui notre regretté cher époux et père Abel Elenga. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

13 janvier 1990 - 13 janvier 2015.
Il y a vingt-cinq ans déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, notre sœur, notre mère Yvette Romaine Mokoko née Bongo. Vingt-cinq ans, c'est comme si c'était hier : pour nous, le même vide et la même détresse. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour elle.

Aimé-Bienvenu Bongo
Flaviennne Bokiba-Bongo
Sandra Mokoko
Fred Mokoko
Davy Mokoko



13 janvier 2009 - 13 janvier 2015, cela fait six (6) ans qu'il a plus à Dieu d'arracher à l'affection des siens, Doudou Servais Mouala.

À l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour que son âme repose en paix et que brille à jamais l'étoile d'une vie éternelle. À tous ceux qui l'ont connu, nous vous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le système politique est un obstacle au développement économique car les responsables ne rendent pas de compte et que ceux qui se partagent le pouvoir défendent le système de rente »

Karim Tazi, patron de Richbond (Maroc), Jeune Afrique, 10 janvier 2014

« Si on veut résoudre les problèmes en Afrique, il faut s'occuper de la Libye. Et la solution, ce sont nos amis Occidentaux qui doivent la trouver, une solution pour la Libye et pour le peuple libyen et pour l'Afrique »

Idriss Deby, président tchadien, lors de la clôture du Forum économique sur la paix et la sécurité en Afrique, Afrik.com, 17 décembre 2014

« Je compare l'Afrique à un volcan, le cœur est en ébullition tandis que la périphérie est plutôt calme et prospère »

Eric Orsenna, romancier et académicien français, le Magazine de l'Afrique, août-septembre 2014

« Chaque pays a un gouvernement qui fait la politique que son peuple veut. »

Ana Maria Rovira, ambassadeur de Cuba au Burkina, le Faso.net, 21 décembre 2014

« La guerre est toujours une défaite pour l'humanité »

Pape François, cité par Jean Ping, auteur d'Éclipse sur l'Afrique, Fallait-il tuer Kadhafi ? Michelon éditeur 2014

NÉCROLOGIE



Mme Batekela Yvonne, Mr Noel Diakanou, les dames Victoire Diabissalou, Henriette Sabou, Antoinette Sabou et Mr Gyslain Clovis Nkodia, ont la profonde douleur d'annoncer aux familles Nsoundi, aux amis et connaissances le décès inopiné de Mme Miakakolela-Sabou Fulbertine, journaliste de profession, ancien agent du ministère de la communication et également du Ministère de la santé et de la population, promotrice de l'école primaire Sany, survenu le mercredi 07 janvier 2015 à 16h 15mn au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 183 de la rue des martyrs Ouenzé Madzandza, non loin de la case Makoko. L'inhumation aura lieu le jeudi 15 janvier au cimetière du centre ville.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le personnel invité à plus de mobilisation

En vue de la réussite de l'assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires ayant en partage la langue française, qui se tiendra très prochainement à Brazzaville, les agents du Conseil économique et social (CES) en République du Congo sont priés de s'y impliquer.

Le président de cette structure, Jean-Marie Tassoua, a fait cette invite le 12 janvier à Brazzaville, lors de la cérémonie d'échanges de vœux de nouvel an avec ses collaborateurs.

« Chacun de nous doit se mobiliser cette année pour amplifier ce que nous avons commencé

en 2014, continuer à travailler pour que tout ce qui a été arrêté se concrétise », a indiqué le président du CES. Parmi les activités auxquelles elle participera cette année figure le séminaire sur la responsabilité sociétale des entreprises, dont l'organisation se fera en partenariat avec le ministère du Développement industriel.

Rappelons qu'en 2014, les prouesses faites par le Ces portent sur l'installation au siège du CES, des commissions permanentes en vue de l'amélioration des performances ; la création de la cellule permanente chargée de la collecte des données sur la charte sociale de l'Union des conseils économiques et sociaux

et institutions similaires ayant en partage la langue française.

Un séminaire sur le thème « la situation des personnes vulnérables et celles vivant avec handicap » a été aussi organisé, avant de lancer une étude sur le Congolais face au travail et à l'éthique. A ce propos, le comité chargé de mener les études est à pied d'œuvre.

Au plan international, le CES du Congo a signé un accord de partenariat avec le CES du Maroc. Acte marqué en marge du sommet mondial sur la convention des droits humains fondamentaux tenue à Rabat. On note de même sa participation aux réunions et forums internationaux.

Lopelle Mboussa Gassia

MÉDIAS

Le groupe Adiac et l'ACI liés par un partenariat

L'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac) qui publie le quotidien Les Dépêches de Brazzaville et l'Agence congolaise d'information (ACI) ont signé, le 12 janvier à Brazzaville, un protocole de coopération visant à redynamiser l'action de chacun des deux médias.

Cet accord définit les conditions de vente et d'achat d'informations entre les deux parties et, par ailleurs, le groupe Adiac s'est engagé à aider l'agence d'information gouvernementale à renforcer ses capacités, afin d'assumer pleinement ses missions, notamment dans la collecte des informations de l'hinterland congolais. L'ACI s'est donc engagée à mettre à la disposition du groupe Adiac, les informations recueillies dans tous les départements du Congo. « Les Dépêches de Brazzaville sont aujourd'hui indiscutablement le plus grand quotidien du Congo, mais elles ne disposent de bureaux qu'à Brazzaville et Pointe-Noire. Cet accord permet à l'ACI d'assurer le relais des informations pour ce médias dans d'autres localités où il n'est pas présent. Par ailleurs, il permettra aussi aux

deux médias d'échanger régulièrement leurs expériences en vue d'assurer une parfaite couverture de l'actualité nationale », a expliqué le directeur général de l'ACI, Anasth Willy Mbossa.

De son côté, le directeur général d'Adiac, Jean Paul Pigasse a indiqué qu'il est de l'intérêt des médias congolais de soutenir l'action de l'ACI. « Partout au monde, la presse qu'elle soit écrite ou audiovisuelle s'approvisionne de l'information auprès des agences d'information. Parce que ce sont elles qui ont la capacité de couvrir l'information, heure par heure et minute par minute, sur l'ensemble du territoire. Compter sur nous, nous vous aiderons dans la mesure de nos moyens », a-t-il indiqué.

Afin d'aider l'ACI à faire son travail d'envoi urgent de l'information, le groupe Adiac lui a offert un matériel informatique composé notamment d'ordinateurs portatifs, de modems de 90 Go et un groupe électrogène pour garantir la permanence du courant électrique en cas de coupure par la Société nationale d'électricité. « Ce partenariat nous ne l'avions jamais consigné sur

papier mais nous l'avons longuement évoqué avec monsieur Jean Paul Pigasse, dans nos différentes rencontres », a déclaré Auguste Kinzonzi-Kitounou, directeur du cabinet du ministre de la Communication.

L'Agence congolaise de l'information a été créée le 20 juin 1961 et son tirage actuel oscille autour de mille exemplaires par parution. Elle bénéficie d'une implantation sur le territoire national. Par contre, le journal Les Dépêches de Brazzaville, le quotidien publié par le groupe Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac) est créé en 1998 et son tirage quotidien tourne autour de vingt-cinq mille exemplaires vendus à Brazzaville, Pointe et Kinshasa, puis diffusé sur l'Internet.

Fort des promesses qu'augure ce partenariat, le directeur général de l'Agence congolaise d'information, Anasth Wilfrid Mbossa a redit son sentiment d'espoir : « Nous nous en réjouissons énormément. Désormais l'accord est scellé, on va vivre beaucoup de choses pour l'image et le rayonnement de notre pays aux niveaux national et international », a-t-il estimé.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Managers : réussir ses entretiens annuels	3 jours	07 au 09 janvier 2015	350 000 FCFA
Assurer la fonction d'assistant (e) de direction: Perfectionnement	3 jours	14 au 16 janvier 2015	400 000 FCFA
Team building: Création et animation d'une équipe	3 jours	21 au 23 janvier 2015	350 000 FCFA
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	27 au 30 janvier 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

ASSISTANCE SOCIALE

Le député Tanguy Fouemina fait don de médicaments à l'hôpital de base de Bacongo

Le député de la deuxième circonscription de Bacongo, le Dr. Tanguy Fouemina, a remis le 9 janvier un don de médicaments à l'hôpital de base de Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville.



Un échantillon du don remis à l'hôpital (crédit-adiac)

Le don a été composé d'un suppresseur d'eau d'une capacité de 500 litres, d'un stérilisateur, de matériel de chirurgie et de réanimation ainsi que des céréales infantiles.

Il a été donné dans le cadre d'échanges entre le député avec la population en vue de ravitailler le centre en eau potable.

La directrice générale de cet hôpital, Nicole Malonga Tsieya, a présenté le centre sanitaire et évoqué les difficultés de distribution d'eau au sein de la structure. Disposant d'un forage et d'une bache à eau, le centre de santé connaît un problème de distribution d'eau dans différents services.

Elle a expliqué que le suppresseur qui vient d'être offert à cet hôpital est un grand soulagement pour la structure car il ne peut y avoir de performances en hygiène hospitalière sans eau.

« Le geste accompli, à l'endroit des utilisateurs, nous va droit au cœur en ce sens qu'il va contribuer à n'en point douté à l'amélioration de la qualité des soins et des services au sein de notre établissements », a-t-elle conclu.

Notons que l'hôpital de base de Bacongo a été inauguré en 2010 par le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il sert de référence au centre de santé intégré du deuxième arrondissement Bacongo. La capacité d'accueil est de 141 lits d'hospitalisations repartis dans différents services.

Il comprend dix services cliniques, trois services médico-techniques et sept services administratifs avec un effectif total de 196 agents dont 44 hommes et 152 femmes ainsi que les bénévoles et décisionnaires.

La cérémonie a pris fin par la visite du député Tanguy Fouemina au service de maternité où il a donné des kits de non vivre aux femmes mères.

Lydie Gisèle Oko

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

De nombreux promus au premier trimestre 2015

Plusieurs officiers supérieurs, officiers subalternes et sous-officiers évoluant à la Zone militaire de défense n°9, Brazzaville, promus au titre du premier trimestre ont porté leurs insignes de grades le 10 janvier à l'esplanade du 36^e Bataillon d'infanterie.

Dans les rangs, on y trouve des colonels, des lieutenants-colonels, des commandants, des capitaines, des lieutenants, des adjudants-chefs, des adjudants et des sergents chefs. Ils sont issus, entre autres, de l'armée de l'air, de la logistique des FAC, de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'état-major et des renseignements militaires. La cérémonie a été présidée par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoi.

S'adressant aux nouveaux promus, le chef d'état-major des FAC s'est justifié sur leurs mérites. « Vous avez déjà eu la reconnaissance du travail passé, mais nous recommençons à zéro par rapport à ce nouveau galon qui doit vous permettre de travailler avec plus d'assurance et d'abnégation », a exhorté le général Guy Blanchard Okoi.

Quant à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de la promotion, il a indiqué que la nomination aux grades supérieurs correspond à des critères précis parmi lesquels le comportement au sein de sa structure militaire et de la nation. « Pour nous, dans tous les cas, ce comportement doit être exemplaire parce que le militaire qui est prêt à tout moment à sacrifier sa vie pour son pays, doit être au quotidien exemplaire. C'est ainsi qu'il pourra toujours bénéficier de sa hiérarchie et de la République, des promotions qui lui seront nécessaires », a-t-il martelé, précisant que tous ceux qui doivent être promus, le seront tôt ou tard et que



La cérémonie du port de galons

personne ne se notera, mais la notation viendra toujours de la hiérarchie.

Il a enfin appelé tout le monde à travailler avec plus d'ardeur et plus de convictions. Pour lui, le travail devrait être le guide de l'action de tout militaire au quotidien sur le terrain. Car, sans travail, sans esprit d'abnégation et de professionnalisme, sans la volonté de relever le sens des responsabilités, a-t-il rappelé, les militaires ne pourront pas atteindre les objectifs leur assignés par l'armée. En vérité, il s'agit de savoir répondre aux instructions de sa hiérarchie, lesquelles consistent à défendre le Congo et sa population. Le général Guy Blanchard Okoi a enfin demandé aux chefs militaires, à tous les niveaux d'observer avec munitie les prestations de leurs différents subordonnés, question de leur permettre à rectifier le tir. Ils ont dit...

Promu au grade de commandant, Alain Serge Tsiba s'est ré-

joui de sa distinction. « Le haut commandement militaire en général et le chef d'état-major général en particulier, a voulu que je sois promu au grade su-

périeur, voilà pourquoi je suis tellement dans la joie. Par rapport au vœu du chef d'état-major général qui nous a exhortés au travail, effectivement, c'est ce que nous faisons tous les jours, je ferai le meilleur de moi-même pour montrer aux gens que nous sommes réellement en train de travailler pour espérer être promu dans les années à venir », a-t-il indiqué.

Le lieutenant de vaisseau (capitaine) Claude Harmel Mampouya s'est dit, quant à lui, satisfait de cueillir les fruits d'un travail acharné. « Il n'y a pas un secret qui soit personnel, sinon que tout se retrouve dans le message du chef d'état-major général : le travail et le comportement. Il faut donc juste soigner son comportement au jour le jour et travailler davantage pour satisfaire le chef par cette volonté et même ce désir de travailler pour la République. »

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE

Patric Willy Nguimbi, Agent hôtel Ledger et famille ont la profonde douleur d'annoncer au ministre Isidore Mvouba, à l'honorable Médard Moussodia, à l'apôtre Anicet Massengo et à leurs proches amies et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur frère, oncle, père Edmond Roger Sakamesso « président Sapy » décédé survenu le samedi 10/01/2015 à 16 heures à l'hôpital Central des armées Pierre Mobengo. La veillée mortuaire a lieu dans la rue Mboté n 49 Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. Pour la famille, Nguimbi Patric



REMERCIEMENTS

Le couple Biazock-Touazock à Brazzaville, remercie infiniment les parents, les autorités nationales, les amis et connaissances, ainsi que les frères et sœurs de l'église des assemblées de Dieu du Congo, qui ont participé de près ou de loin, par des aides multiformes à leur mariage coutumier, à l'état-civil et religieux du 24 et 27 décembre 2014 à Brazzaville.

Ainsi, le couple Biazock-Touazock, prie le tout puissant de bénir tous les projets des parents, des autorités nationales, des amis et connaissances, sans oublier ceux des frères et sœurs en Christ qui ont marqué de leur présence, du début à la fin de cette grande et importante messe.

Que le Seigneur soit avec vous.

Raymond Biazock-Touazock
Direction de la production
Radio Congo/ CNRTV
Tél: 05.520.74.07 / 04. 420. 74.07



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Lancement de la campagne d'identification des ménages éligibles au projet Lisungi

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Emilienne Raoul, a procédé le 12 janvier à Brazzaville, au lancement de la campagne de sensibilisation, d'information et d'identification des ménages éligibles à ce projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale (BM)

La phase expérimentale du projet Lisungi est destinée à 5 000 ménages incluant la femme enceinte et/ou les enfants âgés de 0 à 14 ans ainsi que 1 000 personnes âgées dont la dépense par tête se situe sous le seuil de pauvreté alimentaire. Les bénéficiaires seront identifiés à Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangai) ; Pointe-Noire (Mvouvou) ; Cuvette (Makoua et Oyo). S'agissant des ménages, 3 863 seront retenus pour le compte de Brazzaville, 870 pour la Cuvette et 267 pour la ville océane. Quant aux personnes âgées, il s'agira de 691 pour la ville capitale, 266 pour la Cuvette et 42 pour

Pointe-Noire.

Lançant l'opération devant les autorités locales des villes concernées, Emilienne Raoul les a invités à prendre toutes les mesures idoines afin de garantir la transparence du processus d'identification communautaire des ménages. « Dans les pays où ces programmes sont mis en œuvre, le ciblage des ménages réellement pauvres constitue l'étape clé qui doit se faire dans la transparence et l'équité. C'est pourquoi, nous avons retenu le ciblage communautaire comme d'identification des ménages. Les personnes cibles seront identifiées par les communautés elles-mêmes à travers

des comités communautaires de ciblage issus des assemblées générales qui seront organisées sous peu », a martelé la ministre des Affaires sociales.

En effet, la campagne lancée à Brazzaville va se poursuivre dans les arrondissements, sous-préfectures et villages concernés. C'est ainsi qu'elle a également sollicité la participation constructive des organisations de la société civile aux différentes réunions communautaires dans les quartiers et les villages.

La sécurité sociale au Congo ne couvrait que moins de 20% de la population

Le Congo lance sa première expérience à travers la mise en œuvre du projet Lisungi. Selon la ministre Emilienne Raoul, le programme de transferts monétaires contribuera à augmenter la consommation des ménages

et à freiner la transmission générationnelle de la pauvreté. Justifiant le bien-fondé du projet Lisungi, elle a rappelé que le système de sécurité sociale au Congo ne couvrait que moins de 20% de la population, notamment celle des travailleurs du public et du privé qui cotisent à la Caisse nationale de sécurité sociale et à la Caisse de retraite des fonctionnaires. « Les populations qui vivent sur notre territoire ne sont pas toutes au même niveau de développement social, parmi elles existent des personnes ; des ménages qui vivent dans l'extrême pauvreté et vulnérabilité, elles sont par ce fait, exclues de la croissance économique. Les aides que le ministère des Affaires sociales apporte n'ont pas toujours été efficaces car elles sont ponctuelles et très limitées dans l'espace », a conclu Emilienne Raoul.

Partenaire du gouvernement dans la mise en œuvre du projet, la représentante résidente de la BM au Congo, Sylvie Dossou, a indiqué que la particularité de ce programme est qu'il intègre un dispositif d'évaluation rigoureuse qui permettra de déterminer dans quelle mesure le pro-

gramme améliore la situation des familles bénéficiaires. Se félicitant du travail abattu par l'ensemble des acteurs, elle les a appelés à la mobilisation habituelle et au soutien apprécié de toutes les parties prenantes pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés. « Je reste convaincue que le programme Lisungi appuiera la consolidation et l'harmonisation des programmes analogues existants en remplaçant l'assistance sociale sporadique et fragmentée par une approche plus systématique et mieux à même de lutter efficacement contre la pauvreté », espère Sylvie Dossou, assurant de l'entière disponibilité de l'équipe de la BM pour accompagner le gouvernement dans ce sens.

Rappelons que le projet Lisungi implique également les ministères de l'Economie, des finances, du plan et de l'intégration ; de l'Intérieur et de la décentralisation, de l'Enseignement primaire ainsi que celui de la Santé et la Population. D'où la présence dans la salle du ministre de la Santé, François Ibovi, et du ministre délégué au Plan, Léon Raphaël Mokoko.

Parfait Wilfried Douniama

CHANGEMENT DE NOM

Ma petite fille s'appelle Mboundou Dénicia Marthi Chrisnelle. Je désire qu'elle porte désormais le patronyme de Bissengue afin qu'elle s'appelle Bissengue Dénicia marthi Chrisnelle.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
COMITE CENTRAL
BUREAU POLITIQUE
SECRETARIAT PERMANENT
DEPARTEMENT DE LA COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUÉ

Le Secrétaire à la Communication, porte-parole du Parti Congolais du Travail informe :

Les membres du Comité Central du PCT présents à Brazzaville ;

Les membres du Comité des membres d'honneur présents à Brazzaville ;

Les membres du Conseil Fédéral et des Secrétariats des Comités du PCT de Brazzaville ;

Les membres du Conseil Central de l'Organisation des Femmes du Congo présents à Brazzaville ;

Les membres du Comité Central de la Force Montante Congolaise présents à Brazzaville ;

Les élus ;

Les cadres, militants et sympathisants du PCT à Brazzaville, que la cérémonie d'échange des vœux de nouvel an avec le Secrétaire Général se tiendra ce mercredi 14 janvier 2015 à 10 heures précises au siège communal du PCT à Mpila.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville, le 09 janvier 2015

Le Secrétaire à la Communication,

Serge Michel Odzocki

TRAQUE DE LA LRA

La Séléka exige la récompense promise par les Etats-Unis

Depuis quelque temps, Washington a mis à prix la tête de Joseph Kony et d'autres chefs de l'Armée de résistance du seigneur dont il en est le leader principal. Pour ce qui concerne Dominic Ongwen, les Etats-Unis avaient promis d'offrir une récompense de 5 millions de dollars pour toute information permettant sa capture. La Séléka qui a annoncé avoir arrêté ce commandant de la LRA, réclame déjà la récompense.

La semaine dernière, le Département d'Etat américain et les forces spéciales qui apportent depuis 2011 un soutien à la force d'intervention créée par l'Union africaine (UA) pour démanteler la LRA - un mouvement ougandais particulièrement violent, avaient annoncé l'arrestation de ce suspect recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crime contre l'humanité. Pour les membres de la Séléka, l'heure doit être maintenant à la concrétisation des promesses de la part de Washington.

« C'est nous qui l'avons ramené à notre base. Les Américains sont venus à bord de deux hélicoptères, dont l'un s'est posé et a emmené le prisonnier. Nous n'avons toujours pas reçu la récompense promise pour la capture de Dominic Ongwen. J'ai appelé les Américains ce matin et ils ont promis de revenir dans deux jours », a déclaré Mounir Ahmat, commandant de la Séléka.

La Séléka, mouvement rebelle à majorité musulmane, s'est emparée du pouvoir en Centrafrique en mars 2013 avant de le quitter en janvier 2014, sous la pression de la communauté internationale.

Selon la porte-parole du Département d'Etat, Jen Psaki qui s'exprimait après l'annonce de l'arrestation de Dominic Ongwen, l'identité de l'homme se présentant comme ce chef rebelle était en cours de vérification. « Des efforts étaient en cours pour établir de façon positive et complète l'identité de l'homme qui s'est présenté aux forces américaines au nom de Dominic ». Elle a ajouté que si cette défection se confirme, « elle constituerait un coup historique contre la structure de commandement de la LRA ».

Il faut dire qu'en mars dernier, le président Barack Obama avait envoyé environ 150 soldats supplémentaires en Ouganda et, au moins, quatre avions militaires CV-22 pour traquer les chefs de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), dont Joseph Kony, leur leader ainsi que leurs hommes. Ces conseillers militaires américains sont depuis, présents en RCA pour aider à pourchasser les chefs de la LRA. Le patron de la Maison Blanche avait également déjà envoyé une centaine d'éléments des forces spéciales dans la région en 2011. Jusqu'à présent, ces soldats aidaient les 5.000 membres de la force conjointe de l'UA, chargée de pourchasser les rebelles de la LRA. Tout comme d'autres chefs de la LRA, Dominic Ongwen est recherché par la Cour pénale internationale qui l'accuse de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La recherche des rebelles de ce mouvement se concentre sur la jungle aux frontières de la République centrafricaine (RCA), de la République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan du Sud.

D'après le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, Joseph Kony se déplace régulièrement dans la région boisée frontalière entre le Soudan du Sud et la RCA. « Joseph Kony peut être dans Kafira Kingi aujourd'hui, demain il sera dans d'autres parties de l'Afrique centrale, ou ailleurs. Il a peut-être été aperçu, mais cela ne veut pas dire qu'il y est en permanence. Il se sait surveillé », avait-il souligné au sujet du leader de la LRA, ajoutant que ce chef rebelle est traqué « chaque jour ».

L'on reproche à la LRA d'avoir tué et kidnappé des dizaines de milliers de personnes à travers 4 pays africains (Ouganda, Centrafrique, RDC, Soudan du Sud) ces trente dernières années. A noter que Joseph Kony avait d'abord mené une guérilla brutale contre le gouvernement ougandais pendant près de deux décennies avant de s'enfuir en 2005 avec ses combattants dans les jungles de l'Afrique centrale. Le groupe avait ensuite combattu le gouvernement congolais pendant deux décennies et changea de stratégie, en opérant dans la brousse et en attaquant des villages isolés.

L'ONU estime à plus de 100.000 le nombre de personnes déjà tuées et 60 000 enfants enlevés par la rébellion de Joseph Kony depuis 1987 en Afrique centrale.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Cour pénale internationale interpellée pour examiner le cas Boko Haram

A l'approche de l'élection présidentielle dont la tenue est prévue pour février au Nigéria, la secte Islamiste Boko Haram multiplie les attaques et ne montre aucun respect pour la vie humaine. Activement combattu par les forces armées nigérianes, le groupe s'est illustré par une série de violences à l'encontre du gouvernement, des chrétiens et de la population musulmane des régions où il est implanté.

En effet, le groupe Islamiste Boko Haram qui règne en maître dans le nord-est du Nigéria a fait fuir des milliers de personnes. Il contrôle désormais cette région stratégique, située au carrefour du Tchad, du Nigéria, du Niger et du Cameroun. C'est là que se trouve aussi une base militaire nigériane, qui n'a pas résisté longtemps face à l'attaque de centaines d'hommes armés. Depuis quelques semaines, la secte djihadiste menace désormais les frontières du Niger, du Tchad et du Cameroun, faisant craindre un embrasement régional, après une nouvelle victoire stratégique sur les rives du lac Tchad, dans le nord-est du Nigéria. Boko Haram, qui a proclamé un « califat » dans les zones sous son contrôle, s'est emparé facilement, le weekend

dernier, d'une importante base militaire située à l'entrée de la ville stratégique de Baga, le grand carrefour agricole et commercial du nord-est du Nigéria.

« La prise de Baga signifie que Boko Haram a maintenant le contrôle de l'ensemble du territoire (du nord-est) où le Nigeria partage des frontières avec le Niger, le Cameroun et le Tchad. Cela veut dire, notamment, que Boko Haram s'est ouvert d'importantes voies de ravitaillement depuis l'étranger pour ses combattants basés au Nigeria, en armes, munitions et autres équipements », a indiqué Ryan Cummings, spécialiste des questions de sécurité sur le continent africain. Récemment, le samedi 10 janvier, au moins dix-neuf personnes ont été tuées, lorsqu'une bombe fixée sur une fillette âgée de dix ans a explosé dans un marché de Maiduguri, au Nord-Est du pays, à l'heure d'une forte affluence. Rappelons qu'en fin 2014, ce même marché avait déjà essuyé deux attentats meurtriers commis par des femmes portant des explosifs. Depuis six ans que dure son combat pour imposer un Etat islamique radical au Nigéria, ce groupe islamiste a multiplié le recours à des femmes et des jeunes filles pour commettre des attentats. Selon certains analystes, Boko Haram

procède ainsi, parce que ces femmes ou jeunes filles ont beaucoup plus de facilité à déjouer les contrôles de police. Au Cameroun, où les attaques de cette secte se sont multipliées ces dernières semaines, suscitant la colère de la population et poussant l'armée à lancer des frappes aériennes sur les insurgés pour la première fois, le colonel Didier Badjeck, porte-parole du ministère de la Défense a déclaré être prêt à répondre à la menace islamiste croissante par « des moyens appropriés et virils ».

Au regard de la gravité des violations des droits humains qui prévaut actuellement dans ce pays, le porte-parole d'Amnesty Internationale, Francis Perrin estime que cette situation mérite l'intérêt de la communauté internationale dans son ensemble.

Aux Etats Unis, le Département d'Etat a fermement condamné ces attaques contre des civils. « Boko Haram ne montre aucun respect pour la vie humaine », a déclaré la porte-parole de la diplomatie américaine, Jennifer Psaki. Elle a exhorté les autorités nigérianes et les pays voisins à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre à la menace de Boko Haram et encourager Abuja à organiser des élections générales « pacifiques et crédibles ».

Yvette Reine Nzaba

Paris, capitale mondiale contre le terrorisme

Trois millions de personnes ont défilé le 11 janvier en France contre le terrorisme, dont 2 millions à Paris, parmi lesquelles une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

Auparavant, le président français, François Hollande a reçu son prédécesseur Nicolas Sarkozy, le anciens Premiers ministres, les partis politiques, les syndicats, les représentants de toutes les religions. et une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) et au-delà.

Huit chefs d'Etat africain, les présidents palestinien Mahmoud Abbas, ukrainien Petro Poronchenko, hongrois Viktor Orban, la chancelière allemande Angela Merkel, les Premiers ministres, israélien Benjamin Netanyahu, britannique David Cameron, turc Ahmet Davutoglu, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov et bien d'autres, étaient présents. Ils ont défilé main dans la main, Place de la République, pour rendre hommage aux victimes de la tuerie de Charlie Hebdo, de Montrouge et de la Porte de

Vincennes, qui a fait 17 victimes, tuées par trois jihadistes, Saïd Kouachi et son frère Chérif, ainsi qu'Amedy Coulibaly, morts également.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont tenu à montrer leur solidarité dans la lutte contre le terrorisme transnational. François Hollande a salué « la mobilisation internationale exceptionnelle ». D'autres villes européennes ont relayé la manifestation, Bruxelles, Berlin, Madrid et même Washington et New York.

N.Nd.

Le groupe Boko Haram rase 16 villages et tue plus de 2 000 personnes au Nord du Nigeria

Le groupe Boko Haram a mené en milieu de semaine dernière, un raid meurtrier dans le nord du Nigeria, détruisant 16 localités des rives du Lac Tchad où le président Goodluck Jonathan tenait son premier meeting électoral.

Boko Haram aurait tué plus de 2.000 personnes, le pire massacre jamais perpétré par le groupe. Les victimes seraient principalement les femmes, les enfants et les personnes âgées, qui n'auraient pas réussi à s'enfuir. 20.000 personnes auraient

été déplacées dans la région de Baga, attaquée avec des armes automatiques et des grenades propulsées par fusées. Mais le bilan définitif de cette attaque sera difficile à établir. D'autres corps gisent dans la brousse.

N.Nd.

Le président gambien, Yaya Jammeh, vient de remanier à nouveau son gouvernement

Depuis le coup d'Etat du 30 décembre 2014, Yaya Jamed est à son deuxième gouvernement.

Aucune explication n'a été fournie à ces changements successifs. Un assaut a été lancé, le

30 décembre 2014, par des hommes armés, contre le palais présidentiel, par des anciens militaires des forces armées gambiennes en l'absence du chef de l'Etat en visite à Dubaï.

N.Nd.

JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DEPECHEES DE BRAZZAVILLE

Contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 532 01 09

BANGUI

Le 1^{er} vice-président du RDC justifie le report du congrès du parti

Le congrès du Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) prévu du 20 au 22 janvier 2015 est reporté au mois de février. Le 1^{er} vice-président de cette formation politique, Joachim Rainaldy Sioké, a expliqué que cette rencontre a été reportée pour peaufiner les préparatifs.

Prévu initialement du 20 au 22 janvier, c'est finalement entre le 10 et le 12 février 2015 que le Rassemblement démocratique centrafricain (RDC) se réunira en congrès ordinaire. L'annonce de ce report a été faite dans un communiqué de presse publié ce jour par ce parti politique.

Joachim Rainaldy Sioké, 1^{er} vice-pré-

sident du RDC, joint par le RJDH, a expliqué que ce report est motivé par la question liée aux préparatifs de la rencontre, « *il est vrai que nous avions fixé la tenue du congrès du 20 au 22 janvier 2015. Mais le bureau politique a rencontré le mardi dernier, le comité d'organisation de ce congrès. Il était question de faire le bilan à mi-parcours des préparatifs de cette rencontre. Le comité a conseillé que nous puissions reporter le congrès afin de lui permettre de peaufiner les préparatifs. C'est sur conseil des membres de ce comité, que nous avons décidé de reporter le congrès. En fait, c'est pour des soucis logistiques que le RDC a dé-*

cidé de reporter cette grande rencontre ».

Le 1^{er} vice-président de cette formation politique a confié au RJDH qu'il s'agit du dernier report possible, « *je crois que la nouvelle date indiquée ne pourra plus subir de modification. Toutes les mesures sont prises pour que nous allions vers ce congrès d'ici au 12 février 2015* ». Lors d'un échange avec le RJDH, le 31 décembre dernier, Joachim Rainaldy Sioké a confié que c'est lors de ce congrès que le RDC désignera son candidat à la présidentielle de 2015. Notons que c'est le 4^e congrès ordinaire du RDC depuis sa création par feu le président André Kolingba en 1987.

La nomination des membres de la Commission préparatoire du forum de Bangui, crée des mécontentements

Le G7 Siriri, plateforme de tous les groupes armés de Centrafrique, fustige la liste des membres de la commission préparatoire du Forum de Bangui. Pour son rapporteur général, Dr Euloge Koi Doctrouvé, bien que faisant partie des membres du G7 Siriri, les personnes nommées dans le quota de ce groupement ne sont pas celles retenues par le groupe. La présidence aura, selon lui, jeté son dévolu sur des personnes autres que celles proposées par le G7 Siriri, il l'a fait savoir au cours d'un entretien au RJDH

« *Nous avons envoyé des noms des personnalités devant nous représenter dans la Commission préparatoire du forum de Bangui. Or, en sortant la liste, ce sont d'autres noms qui ont été cités. Cette méthode va à l'encontre du consensus qui guide toute action du G7 Siriri* », a expliqué Dr Euloge Koi Doctrouvé, en sa qualité de rapporteur général du G7 Siriri et secrétaire général du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ).

Dr Euloge voit derrière cet acte, une façon de diviser et de créer la zizanie au sein du mouvement pourtant uni. « *Ce sont des méthodes qui ne peuvent contribuer à la paix en République Centrafricaine* », a-t-il dit.

Le mouvement tient pourtant à poursuivre le processus de réconciliation, en acceptant malgré tout la décision de la nomination. « *Nous prenons acte de la décision et sommes solidaires de la suite du processus, voix ultime de la sortie de crise en République Centrafricaine. Nous avons tenu seulement à critiquer la procédure ayant entouré la désignation des représentants du G7 Siriri, mais nous nous plions à la décision* ».

Le RJDH n'a pas pu entrer en contact avec la présidence de la République Centrafricaine pour plus d'éclaircissements sur le mode de désignation des membres de cette commission.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

BAMBARI

Un calme relatif après les incidents des Anti-Balaka

Un calme relatif est constaté dans la ville de Bambari (centre), après un accrochage entre les Anti-Balaka, ces deux derniers jours. Les activités commerciales ont repris, de même que la circulation.

« *La circulation a repris dans la ville de Bambari. Les commerçants ont ouvert leur boutique* », a affirmé une source hospitalière jointe par le RJDH. Le témoin a ajouté que les blessés de ces violences reçoivent des soins à l'hôpital. « *Les victimes de ces affrontements admises au centre*

hospitalier, sont encore sous contrôle médical. Les blessés graves, ont été transférés à Bangui en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour des soins intenses », a-t-il ajouté.

Une autorité locale a relevé que la ville de Bambari est sous contrôle des deux forces, entre autres, les ex-Séléka qui occupent la majeure partie de la ville et les Anti-Balaka venus de Bangui, et regroupés au quartier Kidigra.

Cette même source a réitéré que des rumeurs d'une attaque des localités

situées aux alentours de l'aérodrome circulent dans la ville. « *Il aurait eu des blessés amenés à l'hôpital de Bambari. Les assaillants demeurent inconnus* », a-t-elle dit.

Un cas de braquage perpétré par un groupe des éléments armés assimilés aux Anti-Balaka, avait abouti à un drame. Le bilan faisait état de 5 morts, 7 blessés et deux maisons incendiées. La population continue de vivre dans la psychose et la peur suite à ces événements douloureux malgré le calme observé ce jour dans la ville.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MPT/2015/UCP/CAB : RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE (CAB-CIT CG)

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un cabinet en vue de réaliser l'audit Administratif, Financier et Comptable du Projet Central African Backbone (CAB), exercices comptables 2014 et 2015.

2. L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux de toutes les ressources éventuelles reçues par le Projet CAB aussi bien de la Banque Mondiale que de la Contre partie de l'état Congolais ceci, pour les exercices clos au 31 décembre des années 2014 et 2015. Plus spécifiquement il s'agit de se prononcer sur : (i) La sincérité et la régularité des états financiers et des relevés des dépenses (justification des dépenses, le respect des procédures de passation de marchés, des accords de subvention), (ii) L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, (iii) La conformité de l'exécution du Projet aux termes des Accords de dons et aux instructions de la Banque Mondial.

3. La durée de la mission est de 21 jours par exercice, le contrat couvre les exercices clos au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015.

4. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réali-

sés, l'expérience applicable à la mission, etc. ...).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux Directives : sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante)

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du Projet CAB » doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 janvier 2015 à 16 h00 (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 51
E-mail: contatc@cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 12 janvier 2015.

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI



PROFESSIONNELS ET AMATEURS
LES DIABLES ROUGES

GAGNE AVEC LES DIABLES ROUGES

UN VOYAGE CHAQUE SEMAINE
POUR LA GUINÉE-ÉQUATORIALE

Partez le 10er avril ou le 14er ou le 19er
au Qatar et cumulez des points

Envoie gratuitement
FOOT au 139



airtel, sponsor officiel des Diables Rouges



FESTIVAL TAZAMA

Le Congo entrevoit une collaboration cinématographique avec le Maroc

Le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a reçu le 9 Janvier les festivaliers qui participent à la deuxième édition du Festival du film des femmes africaines Tazama. Au cours de cet entretien, une coopération cinématographique a été envisagée entre le Congo et le Maroc.

« Nous avons vu avec le ministre une possibilité de coopération au niveau cinématographique dans un cadre de la co-production et de collaboration entre nos deux pays. C'est une chose très importante. Le Maroc a signé beaucoup de conventions avec d'autres pays dans ce sens pour que le travail entre cinéastes et artistes soit fructueux », a signifié Mohamed Ahed Bensouda réalisateur et PDG de la société les Films 7.

Le Maroc est la deuxième force cinématographique du continent africain, il produit vingt-cinq films par an, une cinquantaine de court métrage et une centaine de téléfilms. Il dispose d'un laboratoire perfectionné dans la post production. « Le Maroc ac-

tuellement a co-produit plusieurs cinéastes africains. Nous avons des accords de ce genre avec le Mali, la Côte d'Ivoire et le

Sénégal. Je pense que les cinéastes congolais vont aussi profiter et avoir l'opportunité de travailler et d'échanger avec le Maroc

en organisant des journées du cinéma marocain au Congo et vice versa. L'avenir de la cinématographie est ici dans notre continent », a poursuivi le réalisateur marocain.

La directrice du festival Tazama, Claudia Haïdara Yoka, estime que cette possibilité de collaboration et de coopération cinématographique est une discussion qui va déboucher sur des choses concrètes entre les deux pays. « Les engagements ont été pris et nous allons trouver les voies et moyens pour que cette coopération voie le jour ».

La 2^e édition du Festival du film des femmes africaines, Tazama, s'est ouverte le 6 janvier sur le thème « Combats de femmes ». Onze pays prennent part à ce festival. Il s'agit du Maroc, Cameroun, Sénégal, Rwanda, Bénin, Mali, de la Côte d'Ivoire et RDC

Hermione Désirée Ngoma



La photo de famille du ministre avec les artistes

PROMOTION DE LA CULTURE FRANCOPHONE

Lancement d'un appel à candidatures au prix Stéphane Hessel

Le concours international du prix de la jeune écriture francophone est ouvert depuis le mois de novembre 2014. Il vise les jeunes talents francophones dont l'âge varie entre 15 et 25 ans. La clôture des dossiers interviendra le 15 janvier 2015 à minuit.

Organisé chaque année en partenariat avec TV5 Monde, l'Alliance francophone et Radio France internationale (RFI), la troisième édition du Prix Stéphane Hessel de la Jeune écriture francophone placée sur le thème, « L'exaspération est un déni de l'espoir » a pour but de promouvoir de nouveaux talents. Il a entre autres objectifs de donner aux jeunes francophones la possibilité de s'exprimer, de contribuer à la création littéraire et de promouvoir la langue française dans le monde.

À cet effet, les candidats doivent envoyer dix poèmes inédits pour la catégorie Poèmes, en police Arial, taille 12, sans limitation de longueur et une nouvelle inédite pour la catégorie Nouvelle qui doit tenir sur 10 feuillets A4 maximum, police Arial, taille 12, soit environ 20 000 signes maximum. Les candidats ne peuvent concourir que dans une seule catégorie soit en poèmes ou en nouvelles, aucun texte écrit ne doit déjà avoir fait l'objet d'une exploitation. Les textes doivent être inédits, les poèmes et nouvelles envoyés doivent répondre au thème choisi.

La délibération se fera au mois de mars 2015 et, la remise des prix interviendra lors du salon du livre de Paris qui se tiendra du 20 au 23 mars 2015. Un Jury indépendant sélectionnera un lauréat pour

chaque catégorie selon la qualité des textes en compétition. Les futurs lauréats bénéficieront d'un montant de 1250 euros, soit environ 800.000 FCFA et une promotion de texte sur les antennes et supports de RFI et de TV5 Monde. Les dossiers de candidatures doivent être envoyés en un seul exemplaire au plus tard le 15 janvier 2015 à minuit par messagerie électronique sur le courriel concours.afclubrfi@rfi.fr ou par courrier postal, dactylographiés et imprimés au recto seulement, sur papier de format A4 en police Arial, taille 12, sous pli fermé à l'adresse suivante : Le Club RFI - À l'attention du Jury du Prix de la Jeune Ecriture Francophone 2015 - Stéphane Hessel - 80, rue Camille Desmoulins 92130 Issy-les-Moulineaux France

Rosalie Bindika

CINÉMA

Deux films japonais seront projetés à l'Institut français du Congo

L'ambassade du Japon au Congo organise, le 17 janvier à Brazzaville, une journée dite de films japonais. À cette occasion deux films japonais seront projetés gratuitement dont l'un est une animation japonaise et l'autre une histoire samurais datant du 18^e siècle.

Princesse Mononoké, réalisé par Hayao Miyazaki, traite de la divinité de forêts et la destruction de la nature. Il sera projeté le samedi à 16 heures. À travers cette œuvre, le réalisateur raconte l'histoire d'un prince, Ashitaka, qui a été châtié par une malédiction de la nature, après avoir tué Nago. Ce dernier quitte le village pour l'Ouest en vue de chercher la cause de la colère de la nature et dans l'espoir de trouver la raison de sa malédiction.

Animé d'une force surnaturelle mais, rongé par l'entité démoniaque, la princesse rencontre Dame Eboshi un exploitant de la forêt, Mononoké à l'intention de le tuer.

Le second film s'intitule «Après les fleurs», projection prévue le même jour à 18 heures 30. Le réalisateur Kenji Nakanishi met en exergue l'art martial, « Kenjutsu ». Ici, Ito le principal personnage veut avoir un combat d'entraînement avec Magoshiro, l'un des apprentis du club Kenjutsu. Elle tombe ainsi amoureuse de Magoshiro qui plus tard se suicide après le complot de son supérieur. Ito décide alors à le venger. L'ambassadeur japonais qui espère que les Congolais apprécieront favorablement ces œuvres cinématographiques, les a invité à se ruer massivement vers l'Institut français de Brazzaville le jour j.

R.B.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Examen sous forte tension du projet de loi électorale

Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Évariste Boshab, a présenté l'économie du nouveau Code électoral dans une salle de congrès du Palais du peuple chauffée à blanc par une opposition qui tenait à l'en empêcher.

Nonobstant les incidents ayant émaillé la matinée du 12 janvier, la chambre basse du Parlement a néanmoins tenu dans l'après-midi sa plénière consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales. Ce n'était pas du tout aisé pour le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, de gérer les humeurs des députés de l'opposition qui tenaient à empêcher le déroulement de la plénière après avoir opté pour le boycott. C'est à coup de sifflet et chahut que le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Évariste Boshab, a présenté l'économie de ce projet de loi boudé largement par les députés de l'opposition. Jouant au démocrate, Aubin Minaku a laissé les députés de l'opposition s'exprimer librement jusqu'à épuisement. La stratégie a fini par payer puisque l'examen de la loi querelée a bel et bien eu lieu.

La présente loi, ainsi que l'a indiqué Évariste Boshab, vise ainsi à répondre aux problèmes pratiques constatés lors des scrutins antérieurs et qui touchent plus généralement à la transparence du déroulement des élections. Il s'agit plus spécifiquement, a-t-il



Boshab Evariste

ajouté, « de renforcer l'effectivité du droit de vote, de promouvoir l'intégrité du processus électoral et de mieux garantir la vérité des urnes ». Au nombre des objectifs poursuivis, il a cité, entre autres, la nécessité d'organiser l'enregistrement permanent des électeurs en lieu et place de l'enregistrement périodique et de garantir une plus grande implication des parties prenantes au processus électoral dans la promotion de l'intégrité électorale.

Quant aux innovations qu'apporte la nouvelle loi, Évariste Boshab a cité, entre autres, le renforcement des pouvoirs du ministère public et du juge dans le contentieux de la nullité de candidature pour des raisons d'ordre public, l'ajout de l'autorité administrative locale parmi les destinataires des fiches et procès-verbaux des résultats électoraux pour affichage selon les modalités fixées par la Céni, la majoration des frais de dépôt

de candidature, afin de lutter contre la multiplicité des candidatures fantaisistes, l'approche genre aussi bien dans l'établissement des listes électorales que dans l'attribution des sièges, etc. Dans leurs interventions, certains députés ont stigmatisé l'implication de nombreux intervenants dans le processus électoral en dehors de la Céni à l'instar des témoins chargés du ramassage des plis. D'autres ont mis un accent sur la hauteur

de la caution à verser par les candidats à différents postes tout en appelant à leur révision à la baisse. Des appréhensions ont également été soulevées en rapport avec l'article 8 de la loi sous examen qui stipule que la loi électorale doit être actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population. Pour une certaine opinion, cette disposition cache une réelle intention du gouvernement de tirer en longueur le processus électoral. Plusieurs intervenants ont également souligné la nécessité de modifier les conditions d'éligibilité pour les candidats gouverneurs ou bourgmestres qu'ils veulent assorties des diplômes de niveau supérieur en plus d'expérience. Le débat est donc engagé sur le Code électoral donnant ainsi le go des élections tant attendues en RDC au seuil de la nouvelle année 2015.

Alain Diasso

FESTIVAL «CONGOLISATION»

Le Congo à travers le prisme de l'art

L'évènement, initié par l'artiste Pitcho Womba Konga, se déroulera du 17 janvier au 17 février 2015 à Bruxelles.

La première édition du festival culturel pluridisciplinaire se concentrera sur des thèmes faisant jouer le Congo et sa diaspora à travers le prisme de l'art. La date du début n'est pas un fait du hasard, étant donné qu'il marque le 54e anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba. Une manière de rendre hommage à cette grande figure africaine. Selon les organisateurs, le festival vise à situer à sa juste place l'apport de la diaspora congolaise et d'Afrique subsaharienne en mettant, par ce biais, sa contribution à travers un art riche et multiple. L'évènement se veut avant tout fédérateur et tient à unifier les voix de ce qui constitue l'héritage de l'Afrique noire en montrant ainsi ce que la culture a de plus valorisant. Pour les organisateurs « Congolisation » tient à montrer l'apport de la diaspora congolaise dans le paysage culturel belge pour ensuite s'ouvrir sur les diasporas issues de l'Afrique noire plus lar-

gement. Ainsi, durant un mois, le public aura l'occasion de toucher à plusieurs formes d'art. Le festival démarre le 16 Janvier à L'Horloge du Sud Avec Le vernissage de



L'affiche du festival

l'Exposition « Museum@Matonge » ou lorsque des photos du Congo d'antan habitent les vitrines des

boutiques du quartier Matonge. En musique, ce sont des artistes tels que Peggy Tabu Ley, Alpha Blondy et le Nzimbu Project qui ouvriront le bal le 17 au Bozar lors de la journée Afropean+.

Afropean+ dans la droite ligne de Congolisation

Dans le sillage de l'initiative Congolisation, le festival Afropean+ met en lumière la diaspora africaine. Le festival souhaite mettre en exergue la valeur ajoutée de la diaspora africaine dans le paysage culturel européen. La tenue du festival coïncide avec le lancement en Belgique de l'année européenne du développement. Des grands noms de la musique, du cinéma et de la littérature sont attendus. Le festival est organisé par Bozar et Africalia, une association de coopération qui soutient la culture et les arts africains contemporains.

Patrick Kianimi

TSHIKAPA COMME CAPITALE

Préserver l'unité de la future province du Kasai

Le choix de la ville « n'est pas une surprise car il répond à l'attente de la population », a expliqué le vice-gouverneur du Kasai Occidental, Deller Kawino, à la rédaction.

La question a fait l'objet d'un débat houleux au Palais du peuple. À la veille de l'examen de la loi à l'hémicycle, des délégations kanangaises ont eu à échanger sur ce point brûlant avec la présidence de la République et le Parlement. La perspective du choix de Luebo qui se dessinait à l'époque a provoqué une véritable levée de bouclier dans les rangs des poids lourds de la politique kasaienne. « Je me réjouis comme tous les Congolais de ce que le chef de l'État et les institutions de la République sont engagés dans la droite ligne de rapprocher les gouvernés des gouvernants en rendant disponibles les éléments pouvant permettre la mise en œuvre de la décentralisation », a dit Deller Kawino.

Quant au choix de Tshikapa comme capitale, Deller Kawino n'a pas mâché ses mots. « Le souhait de la population du Kasai est que cette province soit effective le plus vite possible. Tshikapa est présentement la ville capable d'accueillir les députés provinciaux et les services publics provinciaux », a-t-il laissé entendre.

Mais la ville est-elle réellement stratégique pour amorcer la phase de développement de la nouvelle province du Kasai ? Deller Kawino s'est dit tout à fait optimiste. Selon lui, à partir de Tshikapa, il est possible d'entrevoir les voies et moyens de désenclaver tous les autres centres de la future province, notamment Luebo, Mwaka, Ilebo, Dekese et Kamonia. Pour d'autres acteurs de la vie politique kanangaise, d'autres raisons militent également à ce choix, principalement la préservation des équilibres sociopolitiques et la viabilité de Tshikapa par rapport à Luebo.

Après avoir salué toute la dynamique qui a entouré le choix de Tshikapa comme capitale, Deller Kawino s'est dit convaincu que la capitale ainsi retenue peut aider réellement à l'installation et au lancement des actions sur l'ensemble du territoire de la province du Kasai. Mais les passions ne se sont pas estompées, et le futur de la province du Kasai dépendra du sentiment d'appartenance collective qui reste encore à consolider. « Nous devons rester unis pour qu'ensemble, malgré nos diversités, nous puissions communier pour le bien être de notre population », a conclu le vice-gouverneur.

Laurent Essolomwa

CONGOLAIS EX-M23

Kinshasa décidé à poursuivre le processus de rapatriement volontaire

Pour la RDC, la démission du coordonnateur chargé de la mise en œuvre des déclarations de Nairobi pour le compte de l'ex-rébellion, René Abandi, n'entravera pas le cours de l'activité commencée en décembre.

Dans une intervention faite le 12 janvier sur les antennes de la Radio Okapi, le coordonnateur du Mécanisme national de suivi de la mise en œuvre de l'accord signé à Addis-Abeba (MNS), François Muamba, a insisté sur la détermination de la RDC d'appliquer la déclaration de Nairobi malgré la démission de ce cadre de l'ex-M23. « Première chose, je prends acte. Deuxième chose, je constate que ceci résulte des problèmes internes dans cet ex-mouvement rebelle. Troisièmement, le prétexte qui est évoqué, s'agissant des modalités de rapatriement, est totalement dilatoire parce que ce rapatriement se fait sur la base d'un protocole d'accord. Donc, s'agissant de la question de savoir si on rapatrie les gens sur une base volontaire ou pas, ceci ne souffre d'aucune discussion », a-t-il noté. Pour François Muamba, le processus de paix et de stabilisation amorcé par le gouvernement congolais va donc se poursuivre, malgré la démission de René Abandi. « Tous les axes subséquents qui ne sont pas encore mis en œuvre, je pense là notamment à la finalisation, parce qu'il va falloir qu'on en finisse avec ce rapatriement qui n'est pas totalement terminé, tout cela va se poursuivre. Nous n'avons pas besoin de qui que ce soit pour honorer notre propre signature », a-t-il déclaré à radiookapi.net

Il est rappelé que dans une lettre signée le 10 janvier à Kampala en Ouganda, adressée au président de l'ex-M23, René Abandi justifie sa décision par le non-respect des engagements pris à Nairobi par le gouvernement congolais. Il accuse le gouvernement congolais d'organiser un rapatriement des ex-combattants M23, qui viole les déclarations de Nairobi.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

Un coup de force de l'opposition contenu par la police

La police nationale congolaise (PNC) a étouffé, le 12 Janvier, la tenue d'une marche de l'opposition qui devrait partir du siège de l'UNC jusqu'au Palais du peuple en vue d'empêcher l'examen du projet de loi électorale.

Journée fort agitée que celle vécue dans la matinée du lundi. Des esprits avertis l'avaient pressenti eu égard aux appels à la mobilisation contre la révision du Code électorale lancé la veille par des leaders de l'opposition. Ces appels se sont multipliés devenant de plus en plus acérés démontrant, par ricochet, le côté suicidaire de cette démarche parlementaire tendant à faire glisser le calendrier électorale aux fins de prolongation du mandat présidentiel. À chacune de leur sortie, les opposants ont invité la population à transcender la peur pour investir le Palais du peuple où devraient débuter lundi l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi électorale. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) sous la houlette de sa nouvelle secrétaire générale, Eve Bazaïba, avait demandé à la population de se prendre en charge face à l'incapacité des députés de l'opposition à ramener leurs collègues de la majorité aux bons sentiments.

C'était sans compter avec les



Un groupe de manifestants devant le siège de l'UNC

forces de l'ordre qui, tout le week-end, se sont déployées à travers la ville pour faire échec à ce projet de l'opposition. La marche de la plate-forme « Sauvons la RDC » censée avoir lieu le 11 janvier sur le boulevard Triomphal en guise de protestation contre la modification de la loi électorale a été étouffée dans l'œuf. Les organisateurs de la manifestation ainsi que des militants des partis politiques affiliés à ce regroupement politique ont été empêchés de se rassembler par les éléments de la police déployés sur le site. Ces derniers, à en croire des

sources, ont eu recours à la force brutale pour disperser les manifestants dont plusieurs avaient été interpellés. Cette scène était prémonitrice de ce qui allait se passer le lendemain, le jour où les députés nationaux étaient censés débattre du projet de la loi électorale. Tôt le matin déjà, les Kinois étaient surpris par la forte présence policière aux abords du Palais du peuple. Le siège de l'Union pour la Nation (UNC) qui se situe à quelques encablures de là devrait servir de point de ralliement d'une marche populaire improvisée qui devait avoir pour

point de chute l'hémicycle du Palais du peuple. C'était la stratégie qu'avait choisie l'opposition pour faire échec à toute tentative de révision du Code électorale. Ils étaient là, tous ou presque, les têtes couronnées de « l'opposition kabiliste » qui s'opposent au troisième mandat de Joseph Kabila. Vital Kamerhe de l'UNC, Eve Bazaïba du MLC, Fabien Mutomb de l'UDPS, Jean-Lucien Bussa du CDER, Jean-Claude Mvuemba du MPCR, Franck Diongo du MLP, Gabriel Mokia du MDCO, Ingele Ifoto du DDC, Lisanga Bonganga du FP, Joseph Olenga Nkoy du Fonus, Kudura Kasongo du FIS, Martin Mukonkole et tant d'autres n'avaient qu'une seule idée en tête : empêcher à tout prix l'examen dudit projet électorale. Tout autour de l'enceinte du siège de l'UNC pris d'assaut par une foule immense des partisans, des policiers dépêchés par le commissaire provincial de la police veillaient au grain. La réaction des policiers au premier mouvement des manifestants cherchant à gagner le Palais du peuple a été à la hauteur de leur hargne à les contenir dans leur périmètre. Et face à l'hystérie d'une foule prête à en découdre, même à main nue, avec leurs bourreaux, le gaz lacrymo-

gène paraissait être la seule voie d'issue pour des policiers visiblement débordés. Soudain, des balles réelles ont commencé à retentir. Dans le sauve-qui-peut qui s'en est suivi, quelques opposants s'en sont tirés avec des égratignures, d'autres molestés à défaut d'être poignardés à l'instar d'un cadre du CEDR. Kudura Kasongo, ancien porte-parole de Joseph Kabila passé désormais dans l'opposition, s'en est tiré avec une jambe blessée pendant que son collègue Jean Lucien Bussa avait du mal à se relever après avoir été rué des coups. Certaines sources ont allégué le décès d'un homme en uniforme à coup des projectiles.

Encerclés au siège de l'UNC pendant de longues heures, les opposants ont du passer de longues heures dans une pièce minuscule, tenus en respect par les éléments de la police avant d'être relâchés. Ce qui ne fait qu'annoncer les turbulences sociopolitiques censées marquer les prochaines échéances électorales. À moins que les deux camps - majorité et opposition - fassent preuve de dépassement en arpentant la voie du consensus, l'unique alternative pour tirer le pays du gouffre dans lequel il s'est emporté.

Alain Dasso

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La DGM/Katanga a un nouveau patron

Le président de la République, Joseph Kabila, a nommé le 9 janvier les commissaires provinciaux et les commissaires provinciaux adjoints dans les provinces du Kasai-Occidental, du Kasai-Oriental, du Katanga, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de la Province Orientale.

Un nouveau directeur provincial vient d'être porté à la tête de la Direction générale de migration (DGM)/Katanga au terme d'une ordonnance présidentielle signée par le chef de l'État. Il s'agit de Mbenza Piutu Omer qui aura la lourde tâche de redynamiser ce secteur de sécurité dont on a longtemps décrié le dysfonctionnement avec, à la clé, la résurgence de l'insécurité. Dans la foulée de la même ordonnance, de nouveaux commissaires provinciaux et les commissaires provinciaux adjoints ont été nommés notamment au Kasai-Occidental, au Kasai-Oriental, au Katanga, au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et à la Province Orientale sur proposition du gouvernement avec l'aval du Conseil supérieur de la défense.

Ainsi donc, le commissaire divisionnaire adjoint Vumilia Tende Longe Gilbert, le commissaire supérieur principal Tshinyama Itambo Dodo et le commissaire divisionnaire adjoint Galenga Makongo Jean-Bosco ont été nommés respectivement commissaire provincial du Kasai-Occidental, du Kasai oriental et du Katanga. En outre, le commissaire divisionnaire adjoint Bazenge Batanuabi Jean-Bernard a été nommé à la tête du commissariat provincial du Maniema tandis que le commissaire provincial adjoint chargé de la police administrative, le commissaire supérieur principal Kasongo Ngoyi Van va désormais gérer le commissariat provincial du Nord-Kivu. Quant à la Province Orientale et celle du Sud-Kivu, elles seront administrées respectivement par les deux nouveaux commissaires provinciaux, en l'occurrence le commissaire supérieur principal Kaumba Fidèle ainsi que le commissaire divisionnaire adjoint Kanakange Jonas.

L'on croit savoir que cette nouvelle mise en place obéit à la nécessité de réorganiser les services de sécurité ainsi que les commissariats de police afin de mieux sécuriser la population congolaise à l'approche des grands enjeux électoraux qui s'annoncent avec sa cohorte de tension sur fond d'agitation sociale.

A.D.

ENJEUX POLITIQUES

José Makila quitte l'Opposition républicaine

Cet acteur majeur de la scène politique nationale réaffirme son appartenance à l'opposition tout en annonçant son retrait du regroupement politique conduit par Léon Kengo wa Dondo avec lequel il ne partage plus le même idéal politique.



José Makila

La plate-forme « Opposition républicaine » que pilote le président du Sénat Léon Kengo wa Dondo n'est plus en phase avec quelques partis politiques de son obédience qui n'apprécient guère la partici-

pation de ce regroupement politique au gouvernement de cohésion nationale. Pour des partis politiques, le fait pour cette plate-forme d'avoir accepté adhérer à ce gouvernement la met en porte-à-faux avec l'idéal politique qu'elle est censée poursuivre. « L'Opposition républicaine a pris part au gouvernement et soutient les actions du gouvernement. Donc, ce n'est plus une opposition », commente pour sa part José Makila qui, par ailleurs, a décidé de démissionner de coordinateur de l'Opposition républicaine. En outre, son parti politique, l'Alliance des démocrates travaillistes, autant que dix autres compo-

sant le groupe parlementaire des libéraux démocrates socialistes, ont annoncé leur retrait de l'Opposition républicaine. Rejetant certaine allégations tendant à lier leur prise de position

au fait de n'avoir pas été nommés au gouvernement de cohésion nationale, les membres du groupe parlementaire des libéraux démocrates indiquent avoir appliqué une des prorogatives accordées par la loi aux groupes parlementaires, celle de se définir après la formation du gouvernement pour requalifier leur action politique. Et ils affirment n'avoir désormais que leur plénière comme seule instance décisionnelle.

« C'est la loi qui nous y autorise. Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas partie du gouvernement qu'on fait des déclarations intempestives », a laissé entendre José Makila. Confirmant son divorce avec l'opposition républicaine, José Makila précise : « Je reste dans l'opposition, mon parti politique reste dans l'opposition et je ne peux pas aller à l'encontre de la loi portant statut de l'opposition dans son article 4 qui dit ceci : Vous renoncez à votre statut de l'opposition si vous prenez part au gouvernement ou vous soutenez les actions du gouvernement ». À noter que la plupart d'opposants nommés au sein du gouvernement de cohésion nationale proviennent du Mouvement de libération du Congo et de l'opposition républicaine.

A.D.

EST DE LA RDC

Les deux Kivu s'empoignent pour les limites du lac

La tension est montée d'un cran entre les élus des deux provinces lors du vote du projet de Loi organique fixant les limites des nouvelles provinces à l'Assemblée nationale. Pour arriver à un compromis entre les deux Kivu sur une nouvelle délimitation du lac Kivu, il est demandé au gouvernement de la République de convoquer les experts « dans un délai raisonnable établi approximativement à trois mois » pour se pencher sur cette matière très sensible.

C'est la quintessence de la recommandation que la chambre basse s'apprête à adresser officiellement à l'exécutif national pour une solution durable à cette question qui risque de s'aggraver avec les perspectives économiques très optimistes dans cette partie est de la RDC. En effet, il y a l'exploitation du gaz méthane dans le lac Kivu. Face aux arguments pertinents des députés nationaux des deux Kivu et à leurs propositions de nouvelles limites à imposer sur le lac Kivu, la commission Politique, administrative et judiciaire (PAJ) de l'Assemblée nationale a contourné le problème en évitant de l'attaquer de front pour ne pas raviver les tensions communautaires. Jusque-là, ce « contentieux



Hotel Cap Kivu (Goma, Nord-Kivu) : le Sud-Kivu à partir du lac

» n'a pas empêché aux communautés des deux Kivu de vivre en parfaite harmonie. En raison de la technicité et de la complexité de la matière, l'Assemblée nationale a préféré s'entourer de toute la prudence possible. En effet, les députés nationaux des provinces de l'est du pays ont formulé plusieurs amendements lors de l'examen du projet de loi. Pour le cas de l'article relatif au Sud-Kivu, au lieu de garder la limite de « la rive nord du Lac Kivu », certains élus préfèrent une référence directe à la frontière avec l'Ouganda et le Rwanda ainsi qu'une délimitation clairement établie sur le lac

Kivu. « Nous n'avons retenu aucun amendement malgré la pertinence. Ces amendements feront l'objet d'une recommandation auprès du gouvernement qui appréciera l'opportunité et, le cas échéant, soumettra un projet de loi rectificatif au Parlement », a répliqué la commission.

Accéder au lac Kivu

Pour autant, exprimant un point de vue tout-à-fait personnel, la commission PAJ a penché en faveur des arguments avancés par les élus du Nord-Kivu. « Les amendements à ces articles se sont cristallisés jusqu'à la fin. Face à ce blocage, nous avons sol-

licité l'aide du président de l'Assemblée nationale. Après avoir suivi les explications des uns et des autres, nous avons reconnu quelques pertinences aux propos des collègues du Nord-Kivu ». En fait, il y a un vrai problème à l'origine d'une situation véritablement rocambolesque. « La situation se présente de la sorte. Vous êtes à Goma, dans le Nord-Kivu, vous êtes dans un hôtel quelconque qui donne sur le lac. Dès que vous mettez la main dans le lac, vous êtes au Sud-Kivu ».

Rechercher le consensus

Le Nord-Kivu exige d'avoir un accès au Lac Kivu au lieu de ne se

contenter que du rivage. Mais une autre question s'est posée avec acuité. Fallait-il une simple recommandation là où le parlement peut s'imposer et contraindre le gouvernement à s'exécuter dans les délais ? Pour le président de l'Assemblée nationale, cette démarche doit nécessairement s'inscrire dans le temps. Il faut réunir les experts et réaliser des études préalables avant d'arrêter une décision définitive. Les parlementaires ne doivent pas limiter la force d'une recommandation, a expliqué le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

La plénière s'est achevée avec le vote effectif du projet de loi et de la recommandation. Les provinces existantes découlent des anciens districts, et conformément à l'esprit de l'article 2 de la Constitution, les territoires de ces districts appartiennent logiquement aux nouvelles provinces. En somme, les prérogatives du Parlement ne devraient pas être de procéder à un découpage territorial. Bien entendu, pour des cas spécifiques, certaines dispositions de la Constitution n'excluent pas une dynamique visant à changer la configuration de certaines provinces.

Laurent Essolomwa

KINSHASA

Le décalogue de l'opposition congolaise

Réunis le week-end dernier dans la ville capitale, des leaders des partis politiques, des regroupements politiques de l'opposition et des organisations de la société civile ont rendu public une déclaration appelant la population à se lever pour protéger la démocratie.

Dans l'annonce, ces personnalités ont encouragé les députés nationaux de l'opposition pour leur refus de participer aux plénières consacrées à l'examen de la loi électorale et les ont encouragés dans cette prise de position « qui les met à l'abri de toute complicité dans l'entreprise machiavélique de contournement de la Constitution par glissement du mandat du président Joseph Kabila qui prend fin en 2016 ». Elles ont également exigé de la Commission électorale nationale indépendante la publication, sans délai, du calendrier électoral global conformément à la loi électorale en vigueur et ont mis en garde « quiconque voudrait retarder l'encre de la RDC dans la démocratie fondée sur les principes et valeurs ré-

publicains, notamment la stabilité des institutions, le strict respect des lois de la République, la transparence et l'alternance au pouvoir ».

Ces leaders des partis politiques, des regroupements politiques de l'opposition et des organisations de la société civile ont, par ailleurs, invité le peuple congolais à se mobiliser contre toute idée de révision de la loi électorale et le contournement de la Constitution. Alors qu'ils ont également réaffirmé leur détermination à user de tous les moyens légaux possibles pour assurer le respect par tous de la Constitution. Proclamant leur volonté à créer une synergie de tous les partis politiques, groupements politiques et des organisations de la société civile ainsi que de toute personne éprise de paix et de justice pour asseoir définitivement la démocratie dans le pays, ces personnalités invitent la population congolaise de se mettre en alerte et de se tenir prête à descendre au Palais du peuple le jour du débat sur ce projet de loi, afin d'empêcher les députés présents dans la salle de congrès de contri-



Des leaders de l'opposition réunis au siège de l'UNC à Kasa-Vubu

buer à la dérive dictatoriale. C'est donc cet appel à la population qui a conduit à la mobilisation, tôt le matin du 12 janvier, des forces de l'ordre aux alentours du hémicycle, créant des embouteillages sur les différentes artères. Ce qui a

également occasionné des coups de feu entendus vers midi dans cette partie de la ville et des échauffourées enregistrées quoique, dans leur appel, ces leaders de l'opposition et de la société civile aient demandé aux forces de l'ordre et

de sécurité de s'abstenir de toute action tendant à compromettre la consolidation de la démocratie et l'appropriation pour le peuple de son destin conformément à l'article 64 de la Constitution.

Lucien Dianzenza



TOUS SUPPORTERS DES LIONS INDOMPTABLES

MALI / CAMEROUN
LE 20 JANVIER A 19H00 UTC SUR CANAL+

NE VIVEZ PAS LE FOOT A MOITIE



www.canalplus-afrique.com

SOLIDARITÉ

Une journée de partage et d'amour pour les ressortissants de Mouyondzi

Cette retrouvaille expérimentale qui a rassemblé les membres de l'Association des ressortissants des villages kimpengui issus du district de Mouyondzi, (département de la Bouenza) a eu lieu dimanche 11 janvier dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-Tié. C'était sous la direction de Gaspard Massoukou président de cette association.

Au cours de cette rencontre organisée à la faveur du Nouvel an, il était question pour chaque membre d'apporter à l'association un cadeau ou une enveloppe d'argent, par rapport à sa catégorie sociale. Des cadeaux composés d'objets divers tels des sceaux, des pagnes, des assiettes, des tasses, des marmites, des bouteilles d'huile de cuisine. Un tirage au sort a été organisé pour permettre aux différents membres de s'adjudger, sans préjugés chacun un cadeau. Expliquant pour sa part l'importance que revêt le partage et l'amour pour la consolidation



< Sans données à partir du lien >

de l'unité entre les membres de l'association d'une part et l'unité nationale d'autre part, Gaspard Massoukou a émis le vœu de voir le bel exemple être adopté au niveau des autorités gouvernementale, départementale et bien d'autres structures à caractère social. « Cette retrouvaille à une vocation divine et devait intégrer nos coutumes

et mœurs, contrairement à d'autres manifestations comme les fêtes, les mariages, les anniversaires, les retraits de deuil, où les cadeaux apportés ont des destinataires ou bénéficiaires sont préalablement connus. La particularité de cette journée est qu'aucun membre de l'association ne sait pas en avance le cadeau qui pourra lui revenir

après avoir effectué son tirage au sort » a-t-il déclaré. En effet, répondant à la presse, Jeanette Mikanou et Valentin Kintombo, membres de cette association, ont fait savoir que sans l'amour du prochain, aucun développement n'est possible. « Malgré le fait que la vie humaine est composée d'opinions diverses

sur divers plans : religieux, politique, culturel, social, philosophique, musical, sportif et autres ; ces opinions à la fois divergentes, convergentes, compatibles, incompatibles, complémentaires et restrictives devraient mieux se collaborer mutuellement à travers un geste de partage et d'amour envers l'un ou l'autre », ont-ils signifié. Soulignons que l'idée de l'organisation d'une journée dite de partage et d'amour émane d'un membre de l'association, Valentin Kintombo, ancien marin à la retraite qui tire son inspiration lors de sa formation militaire en France. Il faut dire que l'association Kimpengui regroupe plus de trois cents ressortissants du district de Mouyondzi vivant dans la ville océane. Créée en 1982, cette association à caractère social prône l'entraide, la solidarité et le développement des villages Kintso, Jari et Mpenga, tous du district de Mouyondzi. La fin de la rencontre était marquée par une collation, question de marquer une bonne entame de l'an 2015.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le Championnat national démarre enfin

Après l'échec du 20 décembre 2014 c'est finalement, le 10 janvier que les dix huit équipes engagées au Championnat national de football ligue 1 ont unanimement répondu à l'appel de la Fédération congolaise de football (Fécfoot). Neuf matches se sont ainsi disputés respectivement les 10 et 11 janvier dans les différents stades de Brazzaville et de Pointe-Noire ce, pour le compte de la première journée.

Le gouvernement a finalement réglé la principale condition de reprise du championnat national ligue 1, à savoir le versement d'une partie du reliquat de la subvention des clubs de l'année 2014. En effet, à Pointe-Noire, les sept clubs engagés et AC Léopards de Dolisie le tenant du titre ont pris le départ au complexe sportif de la même ville. Si le premier match a réservé une surprise pour le public sportif le 10 janvier avec la victoire de Nico Nicoyé face à l'AS Cheminots, 2-1, au second match, le champion en titre, l'AC Léopards de Dolisie en déplacement à Pointe-Noire a fait de Munisport sa première victime du championnat, score final, 2 buts à zéro, après une première période équilibrée de zéro but partout. Le jour suivant, FC Bilombé et V. Club ont fait jeu égal, 1 but partout tandis que, La Mancha, meilleur club au tournoi de mise en jambe s'est inclinée face à l'Association sportive Ponténégrine

(ASP), 0-1.

À l'issue de cette première journée, Diabls-Noirs occupe momentanément la tête du championnat grâce à son goal average (+6), largement au-dessus de Léopards (+2), Cara(+2), FC Kondzo(+1), Etoile du Congo(+1), l'ASP (+1) et Nico-Nicoyé (+1), malgré leur dénominateur commun de 3 points. Patronage, JST, FC-Bilombé et V. Club ont chacun 1 point. Par contre, JSP, AS Cheminots, La Mancha, Interclub, Tongo-FC, Munisport, SMO ont chacun 0 point.

Réaction des entraîneurs

Pour l'entraîneur de Nico-Nicoyé, Ndoumbé Makaya, à travers ce classement provisoire, son équipe marque un pas très important pour le moral du groupe : « C'est un championnat qui a beaucoup d'enjeux et de défis. Nous avons pris des précautions étant donné que la suite de la compétition a beaucoup de risque. Je félicite les joueurs et l'ensemble des dirigeants pour ce premier pas. C'est important pour le moral du collectif ». De son côté, Antoine Ipoloc, secrétaire général de l'AS Cheminot ne désespère pour son club qui reste encore confronté à la régularisation de certains problèmes techniques et administratifs. « C'est un début, nous gardons notre moral. Ce n'est parce que nous avons perdu ce premier match que la suite sera défavorable, non. Nous avons encore certains problèmes à régler. Vous l'avez constaté d'ailleurs,

qu'en ma qualité de secrétaire général, j'ai été contraint de manager l'équipe en lieu et place de l'entraîneur. Nous avons juste colmaté les brèches pour éviter le pire », s'est-il justifié.

Le coach Cyril Donga d'AC Léopards n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction, après une première sortie positive : « Léopards est devenu comme le miroir du football congolais donc quand nous jouons tout le monde à l'œil sur l'équipe. Il fallait d'abord arracher ces trois premiers points avant de projeter la suite de la compétition. S'agissant du prochain match, nous venons de recevoir un nouvel entraîneur de l'équipe et des nouveaux joueurs étrangers, nous allons travailler avec tout le monde pour permettre aux nouveaux de se faire connaître au public congolais et surtout aux amoureux de l'AC Léopards. », a-t-il dit avant de reconnaître que Munisport est une équipe qui promet. C'est d'ailleurs ce que confirme son entraîneur Jean Paul Bouassa : « C'est une première sortie de Munisport après sa montée en ligue 1, les joueurs ont donné le meilleurs d'eux-mêmes devant l'équipe championne du Congo. Je pense que ce n'était pas mal, je félicite mes joueurs qui n'ont pas démerité pour cette première journée. Toutefois nous allons corriger les compartiments qui n'ont pas marché pour améliorer la deuxième sortie face à Bilombé ».

Charlem Léa Legnoki

VIE DES PARTIS

Le PRADA s'engage pour une démocratie apaisée

Coordonateur du Prada (Pacte républicain pour une alternance démocratique apaisée), Aurélien Brillant Miamissa l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation officielle de son parti le 10 janvier, à Sueco, à Pointe-Noire.

Pour atteindre cet objectif, le Prada a initié une démarche visant à rencontrer le président de la République en vue de lui présenter un certain nombre de propositions. Dans son intervention, Aurélien Brillant Miamissa, qui est aussi le président de la Jeunesse unie pour la République (JUR), a expliqué ce qui suit : « aujourd'hui, le climat politique du pays est très tendu, il est important qu'en le détende. A ce titre nous pensons qu'il faut rencontrer le premier citoyen congolais qui est l'antichambre de l'alternance dans ce pays pour qu'il écoute les assertions de la jeunesse de l'opposition et qu'il puisse apprécier à sa juste valeur les retombées du dialogue qui peut avoir lieu entre tous les acteurs politiques du pays. Notre démarche consiste donc au finish à rencontrer le chef de l'Etat pour lui présenter le projet Prada. A la question de savoir si la mise en place du Prada s'est faite en rapport avec le débat sur le changement ou non de la Constitution en vigueur, il s'est

targué de la dénomination de son parti, « le Prada veut dire : Pacte républicain pour une alternance démocratique apaisée. Il n'y a pas dedans le concept de constitution. C'est une action ponctuelle. Et ce qu'importe pour le Prada c'est que les gens puissent discuter et faire de sorte que les acteurs politiques prennent la bonne mesure qui fera que le climat politique du pays soit toujours apaisé et détendu. »

Pour le coordonateur du Prada, il est important de préserver la paix dans le pays d'où la nécessité de l'organisation d'un dialogue. « La préservation de la paix est un travail de longue haleine. Il est important actuellement d'instaurer le dialogue en milieu politique pour chasser la crainte qui anime les uns et les autres. Nous voulons d'une alternance apaisée. Nous ne voulons plus revivre des événements malheureux dans notre pays », a souhaité Aurélien Brillant Miamissa.

La conférence de presse de Pointe-Noire succède à celle organisée à Brazzaville, le 30 décembre dernier. D'autres conférences de presse sont en vue pour la présentation officielle du Prada dans les autres départements du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 21^e journée, 1^{re} division

Steven N'Zonzi et Stoke City chutent à Arsenal (0-3). Les Potters sont 11^e.

Angleterre, 25^e journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, absent, Gillingham chute à Crewe Alexandra (1-3). Et traîne à la 21^e place.

Grèce, 11^e journée (en retard), 1^{re} division

Platanias et Bernard Itoua, titulaire, corrigent Panionios (3-0). Et creusent l'écart sur leur victime du jour, avec 6 points d'avance sur la zone rouge.

Sans Delvin Ndinga, mais avec son nouvel entraîneur, le Portugais Vitor Pereira nommé en lieu et place de l'Espagnol Michel, l'Olympiakos s'impose à Xanthi (3-1). Et profite de la défaite du PAOK Salonique pour prendre la tête du championnat.

Ecosse, 20^e journée, 2^e division

Sans Dominique Malonga, Hibernian partage les points avec Falkirk (3-3). Le club de l'international congolais est 3^e avec 33 points.

Espagne, 18^e journée, 1^{re} division

Sans Thievy Bifouma, Almeria s'incline à domicile face au FC Séville (0-2).

Estonie, tournoi d'hiver

En phase de reprise, Allan Kimbaloula n'a pas joué lors de la défaite de Kalju à Flora (1-2) dans ce tournoi de mise en jambe.

Israël, 19^e journée, 2^e division

Défaite pour Romaric Etou et l'Hapoel Jérusalem (0-1). Ils sont désormais 13^e sur 16.

Israël, 14^e journée, championnat U19

Mavis Tchibota était titulaire lors du carton du Maccabi face à Ramat Gan (6-0). Les jaune et bleu reprennent la première place du classement.

Ligue 1, 20^e journée

Pour sa première convocation en équipe première, Kévin Koumbemba a assisté au succès de Lille sur Caen (1-0). Les Dogues remontent à la 11^e place.

Sans Prince Oniangué, Reims s'incline à domicile face à Saint-Etienne (1-2).

Sans Brice Samba, retourné sur le banc, mais avec Giannelli Imbula, placé en sentinelle devant la défense, Marseille chute à Montpellier (1-2).

Jules Iloki n'était pas dans le groupe de Nantes

Christopher Maboulou était titulaire lors de la victoire de Bastia face au PSG (4-2). L'ex-futur Diable rouge a tenté d'animer l'attaque corse par ses appels, tantôt axiaux ou sur les ailes.

Peu de réussite, mais de l'envie. Remplacé à la 85^e.

Dylan Bahamboula est resté sur le banc lors du match nul entre Monaco et Bordeaux (0-0).

Camille Delourme

VIE DES CLUBS

Lamine N'Diaye : « Je suis venu à l'AC Léopards pour réussir... »

C'est l'essentiel à retenir des propos de l'entraîneur franco-sénégalais désormais en charge du club de Dolisie pour un contrat de deux ans. Retour sur sa conférence de presse.

L'ambition de Lamine N'Diaye avec les Fauves du Niari est claire. « AC Léopards est une grande équipe, il faut en faire une très grande équipe », a nuancé le nouvel entraîneur lors de sa récente conférence de presse, tenue à Brazzaville. Une ambition qui cadre avec celle du président du club de Dolisie, Rémy Ayayos Ikounga, soulignant dans son mot de circonstance, que l'objectif majeur est de permettre à l'AC Léopards de franchir les paliers. Voilà la tâche à laquelle s'attèlera Lamine N'Diaye durant ses deux ans de contrat. Le football étant un sport collectif, le technicien franco-sénégalais pense qu'il ne comptera pas sur sa propre force, sa propre expérience, avérée d'ailleurs, pour parvenir à l'excellence. Le président du club a un rôle capital à jouer. Ce qui a toujours été le cas. Les joueurs et le public aussi. « Nous allons collaborer efficacement pour la réussite de notre équipe », a rassuré Rémy Ayayos Ikounga, en guise de réponse à la préoccupation de l'entraîneur, Lamine N'Diaye qui sait pertinemment que les résultats attendus dépendent

aussi de la qualité du travail abattu ensemble. « Nous faisons un métier qui est joué par les autres. Il faudrait que ceux-ci soient bien préparés pour que les choses marchent. Je suis un homme qui croit au travail et s'il est bien fait, il n'y a pas de raisons que ça ne marche pas », a-t-il fait savoir d'un ton teinté d'optimisme. L'AC Léopards a en effet du talent selon lui. Les résultats réalisés par le club pendant ces quatre dernières années en témoignent, a renchéri l'entraîneur, tout en évoquant la coupe de la CAF remportée en 2012 et la demi-finale de la même compétition disputée par les Fauves du Niari, la saison qui vient de s'écouler. Des performances qui ont permis à l'équipe de ne pas être loin des meilleurs clubs du continent, pense Lamine N'Diaye. L'exploit mérite donc d'être réédité.

Bref parcours de Lamine N'Diaye

L'actuel entraîneur de l'AC Léopards a déjà fait ses preuves au niveau continental. De 2000 à 2006, il est passé par le club camerounais de Coton-Sports. Demi-finaliste de la Coupe de la



Lamine N'Diaye et Rémy Ayayos lors de la conférence de presse

confédération en 2002, il a atteint la finale de la même compétition l'année suivante. Lors de la Coupe d'Afrique des nations 2008, le technicien était à la tête de l'équipe nationale du Sénégal. En septembre 2010, Lamine N'Diaye pose ses valises à Lubumbashi, en RDC pour prendre les rênes du Tout Puissant Mazembe. Il remporte la Ligue africaine des champions la même année. Une performance qui lui a permis d'obtenir le ticket du mondial des clubs. Là, il a disputé la finale face à l'un des géants du football mondial : l'Inter de Milan ce, après avoir battu en demi-finale les Brésiliens de l'Internacional Porto Alegre, deux buts à zéro.

Voilà à peu près, ce qui donne à croire que Lamine sera à la hauteur de sa tâche, celle de puiser dans son expérience pour tout mettre en œuvre afin de permettre à l'AC Léopards de jouer les premiers rôles au niveau continental.

Rendez-vous aux résultats, a promis Lamine N'Diaye. Une attitude de sérénité qui a conforté le moral du président Rémy Ayayos Ikounga quant à l'accomplissement des objectifs qu'ils se sont assignés : « Nous sommes confiants, nous réussissons le pari que nous nous sommes donnés », a-t-il conclu. Reste au public sportif d'apprécier la réalité sur le terrain.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

La première journée a tenu ses promesses

Finis les reports, la compétition a bel et bien commencé. Les clubs donnés favoris ont réussi leur entame de la compétition notamment ceux qui représenteront le Congo en compétitions africaines : AC Léopards, Diables noirs, Cara et Etoile du Congo. Les résultats.

Lors des rencontres disputées le 10 janvier, c'est Diables noirs qui s'en est sortie avec la plus grande facilité devant Saint Michel de Ouézé (SMO). La lourde défaite de 6 à 0 infligée à son adversaire en témoigne. A la première période de la rencontre, les diabolotins menaient déjà 4 à 0. SMO, déboussolé, n'a pas pu contenir la pression des jaune-et-noir qui les ont contraints à encaisser deux buts de retour des vestiaires. Diables noirs s'est mis en confiance pour la suite de la compétition qui, pourtant, ne sera pas facile. Le même jour à Pointe-Noire, Munisport renouait avec la première division après tant d'années d'absence. Seulement, l'adversaire du jour, AC Léopards de Dolisie, ne lui a pas facilité l'adaptation. Du haut de leur expérience, en effet, les Fauves du Niari l'ont emporté 2-0. Une première journée réussie pour les deux représentants



Une phase du match Etoile du Congo-Inter club crédit photo-adiac

congolais en Ligue africaine des champions : Diables noirs et AC Léopards.

Le 11 janvier, le tour est revenu à Cara face à Tongo-FC. Les Aiglons ont pris le dessus sur leur adversaire 2 à 0. Mais ce n'était pas facile pour autant. C'est grâce à un pénalty transformé par Bomania que Cara a ouvert la marque à la 14^e minute. Par la suite, Tongo-FC a évolué en infériorité numérique après avoir écopé d'un carton rouge. L'équipe a quand même pu tenir la dragée haute à Cara. Malheureusement pour elle, Bomania est revenu à la charge dans le temps additionnel pour un dou-

blé : 2-0 finalement.

Pour l'entraîneur de Cara, Parfait Malonga, cette rencontre a permis d'évaluer le niveau technique et physique des Aiglons, question de remédier aux défaillances constatées, car, a-t-il poursuivi, la bataille de la compétition africaine ne sera pas de moindre envergure. Pourtant, le coach de Tongo-FC, à propos de ce match, a fustigé l'arbitrage. « Un pénalty donné à Cara à la 14^e minute et un carton rouge à la 36^e nous ont mis à mal. Nous n'avons pas démerité », a déclaré Hervé Niame. Dans l'autre rencontre, Etoile du Congo a imposé sa force

à Inter club 1-0. But inscrit à la 79^e minute par Moubere. L'équipe de l'Etoile, portée par Moïse Nkoukou et Franchel Ibara, pouvait pourtant faire mieux avec le nombre d'occasions franches de but dont-elle a disposé. Sur le plan technique, les stelliens ont impressionné plus d'un spectateur. Pourtant, l'entraîneur Roger Ossiete a souligné qu'il y a encore du travail à faire. « Je suis à moitié satisfait. Il y a des coquilles techniques à corriger le plus tôt possible avant les compétitions africaines. Il faut reconnaître que cette victoire est bonne pour le moral de l'équipe », a-t-il déclaré. Là encore il faut souligner que Cara et Etoile du Congo, tous deux représentants du pays à la coupe de la CAF ont réussi leur entame du championnat.

Par ailleurs, FC-Kondzo qui a ouvert le bal de la compétition a vaincu Jeunesse sportive de Poto-Poto 1-0 alors que la Jeunesse sportive de Talangaï a accroché Patronage en lui imposant un match nul d'un but partout. Les équipes qui ont perdu lors de la première journée sont obligées de refaire le retard lors de la seconde qui débutera ce mardi 13 janvier.

R.N.M.